

Supplément

La Consolidation de la paix

au Liban



Implemented by
KFW



Ne laisser personne pour compte

Publié par le projet "La consolidation de la paix au Liban" du Programme des Nations Unies pour le développement et financé par l'Allemagne, ce supplément est distribué avec les quotidiens an-Nahar dans sa version arabe, et avec le Daily Star et L'Orient-Le Jour dans les versions anglaises et françaises.

Ce numéro regroupe les articles d'un certain nombre d'écrivains, de journalistes et de professionnels des médias, de chercheurs et d'artistes.

Il aborde les sujets relatifs à la paix civile et les répercussions de la crise syrienne au Liban et les relations entre les Libanais et les Syriens, dans des approches de fond loin des discours de haine.

Édition N°28, Septembre 2021 - #NeLaisserPersonnepourCompte



Notre engagement : ne laisser personne de côté

Ayaki Ito, Représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Liban

Céline Moyroud Représentant Résident a.i du Programme des Nations Unies pour le Développement

Claudio Cordone, Directeur des affaires de l'UNRWA, Liban.

Alors que le Liban fait face à la pire crise socio-économique de son histoire moderne, toutes les communautés – Libanais, réfugiés, migrants et autres – luttent pour survivre et endurer les urgences aggravées qui affectent le pays. La situation est très précaire et les besoins et les vulnérabilités deviennent de plus en plus urgents et aigus. Pour le PNUD, le HCR et l'UNRWA, ne laisser personne de côté signifie s'assurer que toutes les vies humaines sont au centre de nos réponses. Il s'agit de s'assurer que les personnes les plus vulnérables de notre société, ceux qui risquent le plus de ne pas bénéficier de leurs droits civils, culturels, économiques, politiques ou sociaux sont en mesure d'accéder aux services, vivent dans la sécurité et la dignité et ne sont pas laissés pour compte dans les processus de rétablissement. Il s'agit également de veiller à ce que la promotion des droits humains soit au cœur de nos interventions – qui sont pour eux capitales. L'approche essentielle des agents de l'ONU au Liban donne la priorité au développement durable, à la paix et à l'aide humanitaire en adoptant une approche inclusive fondée sur les droits qui garantit que personne n'est laissé pour compte, notamment en matière d'égalité des sexes. Notre réponse doit s'adresser à chaque personne dans le besoin. Avec autant d'individus tombant en dessous du seuil de pauvreté, voire du seuil de survie, nous unissons nos forces avec nos partenaires pour améliorer les conditions socio-économiques, y compris par la fourniture de services de base, dans lesquels les personnes à risque – hommes, femmes et enfants – peuvent vivre en sécurité, dans la dignité, et soient capables de développer leur potentiel humain. Pour éviter une nouvelle détérioration des services et une instabilité au Liban qui prendrait du temps à se résorber, les efforts devraient se concentrer sur l'élaboration d'une stratégie à moyen terme, pour à la fois traiter les problèmes structurels et atténuer les effets négatifs immédiats des crises en cours sur les individus, quels qu'ils soient. Nous continuons d'aider le Liban à faire face à la crise des réfugiés de manière à permettre à ces derniers de trouver une solution à plus long terme, durable et juste à leur situation, tout en soutenant leur séjour dans la dignité. Nous savons par expérience que plus une crise dure longtemps, plus les vulnérabilités augmentent parmi les communautés affectées. Avec plus de la moitié des Libanais qui vivent actuellement dans la pauvreté, et de nombreux autres parmi les communautés de réfugiés, nous savons à quel point il est essentiel de soutenir toutes ces collectivités dans le besoin, pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte. À l'avenir, l'ONU réaffirme son engagement aux côtés des parties prenantes nationales et internationales à défendre les droits de l'homme et la dignité humaine comme essentiels à la réponse humanitaire, au développement et aux interventions de résilience. Nous devons continuer à relever le défi de ne laisser personne de côté, et nous devons le faire par des actions concrètes. À cet égard, le PNUD, l'UNHCR et l'UNRWA dédient collectivement ce numéro spécial du supplément d'information sur la consolidation de la paix à chaque personne au Liban, sans distinction d'ethnie, de sexe, de géographie, de handicap, de race ou de tout autre statut. Leurs histoires doivent être entendues, leurs besoins évalués et pris en compte, et leurs droits protégés.

Les travailleuses domestiques sont nos sœurs

Ghassan Hajjar, Rédacteur en chef du quotidien an-Nahar

Je ne cautionne pas le concept d'autoflagellation, car tout ce que nous vivons est déjà assez difficile. Nous nous sommes tous les jours flagellés sur l'autel de ce pays à cause des crises économiques, financières et sociales successives qui nous cement, notamment après la tragique explosion du 4 août 2020 au port de Beyrouth. Les personnes opprimées sympathisent les unes avec les autres. Cependant, il n'est pas acceptable que les opprimés cherchent à compenser leur oppression en opprimant et en inquiétant les autres, qu'ils soient subordonnés, personnes ayant des besoins spéciaux, pauvres, déplacés ou vulnérables. Ceci inclut les travailleuses domestiques, qui ont subi de graves injustices en raison de l'effondrement économique et des répercussions de la chute épouvantable de la livre libanaise par rapport au dollar américain. Le salarié libanais ne peut plus se permettre de payer le traitement moyen d'une travailleuse domestique (200 dollars). Auparavant, il gagnait en moyenne autour de trois millions de livres libanaises, ce qui lui permettait de déduire 10 % de son salaire pour payer une employée de maison. Cependant, deux cents dollars sont équivalents aujourd'hui à quatre millions de livres, ce qui dépasse le budget de n'importe quel salarié. En conséquence, les employées de maison étrangères se sont retrouvées du jour au lendemain sans ressources, sans salaire, sans hébergement ni nourriture. On peut même aller jusqu'à dire que les animaux abandonnés ont trouvé davantage de personnes disposées à s'occuper d'eux que ces travailleuses, qui ont été lésées par des personnes elles-mêmes opprimées dans leur propre pays. La bienveillance ne vient pas de la peur du karma, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ou des lois en vigueur, mais plutôt de l'humanité elle-même. Tous les humains sont frères, et chaque injustice infligée à ceux qui nous entourent ne fait que nuire à notre humanité avant tout.

Pour que les voix soient entendues et prises en compte

Sascha Stadler, Directeur de la Banque allemande de développement KfW – Liban

La stratégie de développement durable de l'Allemagne stipule que jusqu'en 2030 « des efforts encore plus importants qu'auparavant seront nécessaires pour atteindre toutes les personnes et populations défavorisées et pour contrer la montée des inégalités ». La pandémie de Covid-19 a révélé l'importance fondamentale de renforcer la sensibilisation pour garantir que les besoins et les capacités des plus vulnérables soient reconnus et pris en compte au moyen de politiques, de services et de programmes dédiés. Pour cette raison, nous croyons au principe primordial de ne laisser personne à l'arrière et d'atteindre en premier les individus ayant le moins d'opportunités de développement et de nous concentrer sur les approches de croissance, d'inclusion et de cohésion sociale fondées sur le droit. Nous nous engageons à travailler de façon collaborative pour mener à bien un programme de changement et garantir que les moyens de subsistance, les droits, le handicap, le sexe et l'âge soient au cœur du changement. Alors que les événements continuent de se bousculer et de se déformer, nous pensons que les médias constituent la pierre angulaire pour ne négliger personne. Des espaces médiatiques sûrs et positifs sont essentiels pour faire entendre la voix des plus marginalisés, promouvoir un dialogue constructif et réduire les inégalités. Ce numéro sur la consolidation de la paix au Liban que vous avez entre les mains est l'un de ces espaces. Les articles explorent ici les valeurs, les défis, les peurs, les aspirations et les histoires, et montrent de nombreux points communs entre les personnes de différentes nationalités. Dans ce supplément, vous trouverez bien mis en évidence plusieurs sujets sur les aspects économiques, sociaux et culturels des répercussions de la crise socio-économique et sanitaire sur les réfugiés et les communautés d'accueil. Le supplément est publié grâce au financement de l'Allemagne via la Banque de développement KfW et à travers une vision commune de la construction de la paix partagée par les journalistes, les militants, les chercheurs et les artistes au Liban. Nous demeurons solidaires en vue de promouvoir l'autonomisation des femmes, encourager l'orientation sexuelle et les droits liés au genre, favoriser l'accès complet et égal des réfugiés aux droits humains fondamentaux, défendre les droits de toutes les personnes, y compris les personnes âgées, et promouvoir la pleine participation des personnes handicapées dans la société. Maintenant, c'est à nous tous d'atteindre l'objectif de faire en sorte que les voix soient entendues et prises en compte, en gardant toujours la promesse d'unir nos forces pour ne laisser personne à l'arrière !

Charité bien ordonnée...

Gaby Nasr, Directeur des éditions spéciales du quotidien L'Orient-Le Jour

Quelle naïveté que de penser qu'un gouvernement qui néglige autant sa propre population, allait benoîtement s'occuper des résidents étrangers sur son territoire, à plus forte raison lorsque ce sont des réfugiés en situation de précarité ou complètement démunis !

Quelle candeur que d'imaginer un seul instant qu'un État qui a failli à la quasi-totalité de ses obligations à l'égard de ses propres citoyens, que cela soit en termes de sécurité ou de services publics de base, allait soudain se pencher sur les heurts et malheurs de gens installés sur son territoire à leur corps défendant, et qui plus est sont accusés d'être à l'origine de la catastrophe qui frappe le Liban !

Évidemment, il est certainement plus confortable de se défausser en évoquant un « complot international » imaginaire et de se soustraire à toute responsabilité, en livrant clés en main l'ensemble du problème aux agences de secours des Nations Unies et aux ONG. Alors forcément, tout ce qu'endure la population libanaise dans sa vie quotidienne : pénurie de carburant, d'électricité et d'eau, disparition des médicaments des rayons des pharmacies, effondrement annoncé du système de santé et des hôpitaux, hausse du prix du pain, désorganisation de la distribution alimentaire dans les commerces et supermarchés... Tout cela donc est condamné à s'étendre et englobe déjà dans des conditions encore plus dramatiques les populations étrangères marginalisées.

Même au niveau de la pandémie de coronavirus, il a fallu attendre les dernières livraisons de vaccins anti-Covid pour penser à inclure les réfugiés et autres migrants dans la campagne de vaccination. Et encore ! Il a fallu attendre plusieurs mois pour que la mention « Nationalité étrangère » soit ajoutée à la case prévue à cet effet sur la plateforme d'enregistrement en ligne. Certains responsables de partis avaient même poussé à donner la « priorité aux Libanais », faisant preuve d'une ignorance certaine, quand on sait que le virus, lui, ne fait pas la différence entre les nationalités, et que pour atteindre l'immunité collective, il faut vacciner le maximum de résidents au Liban. Il est proprement hallucinant de constater que finalement le fanatisme, le sectarisme et la xénophobie, ajoutés à l'incompétence et la corruption n'ont pour origine qu'un seul travers : une absence effarante d'éducation citoyenne au sein de la classe politique libanaise.

Les enfants l'emportent sur les considérations politiques

Nadim Ladki, Rédacteur en chef du quotidien Daily Star

De tous les malheurs qui ont frappé le Liban au cours des deux dernières années, aucun n'aura peut-être un impact aussi important à long terme ou n'aura autant de conséquences par la gravité de ses dommages infligés aux enfants du pays.

Un simple coup d'œil sur les chiffres alarmants devrait suffire à secouer les politiciens et les responsables, tant ici qu'à l'étranger, face à l'étendue des difficultés auxquelles les enfants libanais sont confrontés. Selon l'Unicef, plus de 30 pour cent des enfants sont sous-alimentés, sautent des repas et se couchent souvent le ventre vide. Près de 80 pour cent des ménages n'ont pas les moyens de s'assurer une alimentation suffisante. Les trois cinquièmes de la population doivent recourir à l'emprunt pour acheter même de la nourriture. Les soins de santé, entre-temps, sont devenus inaccessibles, sauf pour les plus fortunés. Même la couverture d'assurance maladie est devenue une parodie, les hôpitaux refusant de traiter les cas les plus critiques et, ce faisant, induisant un impact sur la santé et la vie des enfants plus que quiconque. Et la plus grave de toutes ces calamités est le tort causé à l'éducation, car la dévaluation de la monnaie nationale a privé une partie importante des enfants du Liban d'une éducation décente, et a même forcé de nombreuses familles à mettre ces jeunes au travail juste pour survivre, au lieu de les envoyer à l'école pour préparer leur avenir. Ce climat n'est même pas près d'être propice à la préparation de cette génération d'enfants destinée à conduire le Liban vers un avenir meilleur. Certes, à un moment donné, la monnaie peut retrouver un minimum de stabilité, l'économie peut connaître un nouveau départ et les revenus peuvent augmenter, mais lorsque l'éducation et la santé d'un enfant sont compromises, c'est une tragédie dont il ne se remettra probablement jamais. N'oublions pas que ces enfants constituent le seul espoir réaliste du pays pour son avenir. Ce sont ces enfants qui, une fois devenus adultes et armés d'une solide éducation, construiront l'économie du futur, assumeront des rôles de leadership et sortiront le Liban du bourbier. Dans l'état actuel des choses, cet espoir s'estompe rapidement et nous encourageons tous les dirigeants libanais à mettre de côté leurs divergences et querelles mesquines et à penser plutôt aux enfants. Quant à la communauté internationale, dont la vie et l'avenir des enfants constitue aussi un enjeu, c'est à vous d'intervenir et d'agir au lieu de subordonner toute aide à des considérations politiques. Pour sauver le pays, il faut sauver les enfants, car sans eux le Liban ne serait plus qu'une maison de convalescence délabrée et en faillite abritant une population en phase terminale.

Le passé du Liban, une source d'inspiration pour la protection future des réfugiés

Maja Janmyr

Professeur à l'Université d'Oslo

Les crises actuelles au Liban (effondrement économique, explosion au port de Beyrouth et pandémie de coronavirus) constituent un défi pour beaucoup. Notamment pour les personnes déplacées qui sont très durement frappées. Elles étaient déjà fragilisées par le fait même d'avoir été déplacées. Elles sont désormais menacées dans leurs conditions de vie, déjà élémentaires. Nous avons déjà eu l'occasion de voir comment le système de protection des droits de l'homme peut parfois adoucir la condition de ces communautés fragilisées. Je vais donc essayer dans ce court article de mettre l'accent sur le fait que, selon notre vision des choses, pour protéger les déplacés à l'avenir, nous ne devons pas occulter le passé du Liban.

Les crises actuelles du Liban coïncident avec le 70ème anniversaire de la Convention sur les réfugiés qui date de 1951. Cette convention constitue un outil juridique et avec son protocole qui date de 1967, elle a longtemps représenté un pivot dans la protection des réfugiés. Pourtant, malgré la reconnaissance de cette convention, de nombreux États ont cherché à la mettre en doute dans leur souci de limiter leurs obligations à l'égard des réfugiés présents sur leurs territoires. La loi internationale sur les réfugiés est donc sérieusement mise à mal en période de crise, surtout celle qui réduit les déplacements comme ce fut le cas avec la pandémie de coronavirus.

A la fin de 2020, 149 pays avaient signé la Convention sur les réfugiés de 1951, ainsi que son protocole datant de 1967. Toutefois, 44 États membres des Nations Unies n'étaient pas partenaires dans ces deux accords. Le Liban fait partie des pays qui n'ont pas signé la Convention sur les réfugiés, ni le protocole qui en a découlé. Malgré cela, son lien étroit avec le système international de protection des réfugiés ne doit pas être sous-estimé ou oublié. C'est justement après la Seconde Guerre mondiale et les crises successives qu'elle a provoquées que le Liban s'est engagé dans le système international de protection des réfugiés.

Contrairement à plusieurs autres pays de la région, le Liban a activement contribué à développer les éléments du système de protection des réfugiés. Même si son engagement à respecter les droits de l'homme laisse souvent à désirer, son attachement aux droits des réfugiés mérite d'être relevé. D'abord, il fait partie des 20 États qui ont constitué le comité chargé de jeter les fondements de l'Organisation Internationale des Réfugiés en 1946, sous la houlette des Nations Unies. Quelques années plus tard, en 1949, le Liban a activement participé à la création du Haut-commissariat pour les réfugiés (UNHCR). De plus, entre 1946 et 1951, le Liban a participé à l'élaboration du brouillon de la Convention sur les Réfugiés. Mais à la fin, il a décidé de ne pas la signer.

De même, le Liban a un important passé

dans la participation à l'élaboration de certains outils de protection des droits de l'homme, parmi les plus récents. Par le biais d'une grande figure, le Dr Charles Malek, qui a fait partie de la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme pendant deux mandats (1951-1952), le Liban a été un

droits de l'homme reconnaît le droit d'un individu à rechercher et à bénéficier de la protection contre la persécution. De même, le principe de non-refoulement est sous-entendu dans la reconnaissance des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les personnes qui encourent un véritable

opportunité. Sur cette base, la question qui se pose est la suivante : quelle est la prochaine étape pour le Liban dans le domaine de la protection des réfugiés ? Il y a certes un risque que les gouvernements dans le monde se dirigent vers plus de nationalisme et de crainte au sujet de la perméabilité de leurs frontières. Mais on peut aussi voir les choses sous un angle plus positif. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, bien peu auraient pu concevoir le système de protection internationale qui s'est mis en place. Peut-être que dans le futur, après ces crises successives, il y aura un nouveau moment d'humanité. Le Liban, à cet égard, a un passé solide d'engagement en faveur des droits de l'homme et il a même un pied dans tous les forums destinés à protéger ces droits.

Tout comme le Liban a participé dans le passé à l'élaboration du système de protection des réfugiés, il est bien placé pour reprendre ce rôle à l'avenir. Au début des années 1960, le Liban était membre du comité exécutif du UNHCR qui conseillait le Haut-Commissaire en charge de ce comité. Grâce à cette fonction, le Liban a activement participé à développer le statut de réfugié, à travers notamment l'élaboration de rapports annuels et de conclusions destinées à interpréter le contenu de la Convention. Ces conclusions et ces rapports étaient adoptés à l'unanimité et ils sont très significatifs au sujet de l'existence d'un consensus international pour apporter une protection légale aux réfugiés.

Le Liban a aussi participé à des forums internationaux pour mettre en place des principes fixes de protection des réfugiés au présent et pour l'avenir. Il a ainsi participé aux débats à l'Assemblée générale des Nations Unies qui ont conduit à l'adoption de la « Nouvelle déclaration sur les Réfugiés et les Migrants » en 2016, laquelle jette les fondements d'une réponse globale au phénomène de réfugiés. De même, le Liban a participé aux débats à l'Assemblée générale de l'ONU qui ont mené en décembre 2018 à l'adoption du « Global Compact on Refugees » (GCR) et en 2019 au forum international destiné à mettre en œuvre le GCR. Dans l'article 5 du GCR, le principe de non-refoulement est repris et constitue la pierre angulaire du système de protection des réfugiés établi par la Convention de 1951 et le Protocole de 1967.

En pensant à la protection des réfugiés à l'avenir, nous devons revenir sur le passé du Liban dans ce domaine et nous en inspirer. Le Liban a eu et a toujours donné des exemples de son engagement dans la protection des réfugiés et il a même contribué à l'élaboration de certains principes et droits fondamentaux dans ce domaine. Il est clair que la protection des réfugiés dépasse désormais le fait de signer ou non la Convention. Le Liban en est le meilleur exemple et l'expérience qu'il offre dans ce domaine montre que la situation est bien plus complexe qu'elle n'y paraît.



© Tammam Azam

des huit États membres de la Commission qui a rédigé le brouillon de la Déclaration universelle des droits de l'homme (UDHR). Aujourd'hui d'ailleurs, nous constatons la proximité du Liban avec le système de reconnaissance des droits de l'homme, puisque sa Constitution les consacre dans son préambule. Il y est notamment écrit : Le Liban est un membre fondateur et actif de l'ONU et reconnaît la Déclaration universelle des droits de l'homme à la rédaction de laquelle il a participé. Le gouvernement libanais doit respecter ces principes dans tous les domaines et sans exception.

L'article 14 de la Déclaration Universelle des

risque de torture ou de traitement inhumain et dégradant, ainsi que celles qui risquent d'être sévèrement punies. Toutefois, ces deux principes sont soumis à de fortes pressions en période de crise. Pour plusieurs États signataires ou non de la Convention sur les réfugiés, manifestent le désir de limiter l'arrivée de réfugiés et le droit d'asile est devenu une question politique. Dans des temps comme ceux que vit le Liban actuellement, nous devons nous rappeler que ce pays a été un gardien des droits et de ces instruments juridiques.

Il faudrait donc reprendre le vieil adage qui dit que chaque crise peut cacher une

L'impact des crises complexes du Liban et de l'Unrwa sur les réfugiés palestiniens : quelle réponse et quel rôle ?

Jaber Suleiman

Chercheur indépendant sur les questions de réfugiés

Cet article cherche à étudier l'impact de la crise libanaise complexe sur la situation des réfugiés palestiniens, depuis 2019 à nos jours. Il essaie aussi de mettre l'accent sur le rôle de l'Unrwa – en raison de ses responsabilités juridiques dans le soutien et la protection des réfugiés, ainsi que dans le fait de leur assurer des emplois – pour atténuer les effets négatifs de la crise sur les réfugiés ainsi que sur les limites des efforts de cette organisation internationale.

Depuis le début de l'année 2019, le Liban a commencé à souffrir de l'aggravation de la crise économique, financière et monétaire. De plus, la pandémie du Covid-19 est venue compliquer encore plus les choses, ainsi que la tragique explosion au port de Beyrouth le 4 août 2020. On sait que ces trois facteurs réunis ont fait que la crise a touché de façon dramatique tous les Libanais et les résidents sur ce territoire, dont les réfugiés palestiniens. Pourtant, cette dernière catégorie subissait déjà une grave crise économique et souffrait d'une situation de marginalisation sociale et d'un manque de la protection nationale et internationale généralement accordée aux réfugiés à travers les traités et les conventions. Les réfugiés palestiniens bénéficiaient seulement de la protection limitée que leur offrait l'Unrwa, qui était toutefois en dessous des normes internationales. Ce qui avait fragilisé la communauté des réfugiés palestiniens et l'avait rendue plus vulnérable aux effets négatifs de la crise actuelle.

Les conséquences de la crise : ce que disent les données

Deux études réalisées par des agences de l'ONU installées au Liban, l'Unicef et l'Escwa, montrent la profondeur de la crise que les Libanais et les résidents, dont les Palestiniens, vivent actuellement. Selon ces deux études, le taux de pauvreté au Liban est passé de 28 % en 2018 à 55 % en 2020. De même la situation de pauvreté extrême est passée de 8 % en 2018 à 23 % en 2020, c'est-à-dire qu'il a plus que triplé. L'étude réalisée par l'Unicef affirme ainsi que la pandémie de Covid-19 et l'explosion au port ont eu un impact dramatique sur les enfants et leurs familles, qui avaient déjà besoin d'une grande aide. Ils sont ainsi devenus encore plus vulnérables. Il faut rappeler à cet égard qu'une étude effectuée par l'Unrwa, en coopération avec l'Université américaine de Beyrouth, montrait qu'en 2015, 65 % des Palestiniens au Liban vivaient en dessous du seuil de pauvreté et que le taux de chômage chez les Palestiniens était de 56 %. Ces chiffres déjà impressionnants ont augmenté avec la dernière crise et on parle désormais de 80 % de chômage et de pauvres parmi les réfugiés palestiniens.

En fait, la communauté palestinienne au Liban est donc devenue plus vulnérable et fragile, la marginalisation s'est aggravée notamment en comparaison avec la situation des autres réfugiés. La situation a encore empiré en raison de la faiblesse des autorités palestiniennes et de l'absence d'une autorité socio-économique unifiée pour traiter la situation des réfugiés palestiniens au moment où les besoins de ceux-ci ne cessaient d'augmenter. En même temps, l'aide fournie par l'OLP et les différentes organisations aux réfugiés palestiniens a baissé, alors que l'Unrwa a elle aussi réduit ses projets quantitativement et qualitativement en raison de ses difficultés financières. Aujourd'hui, les besoins urgents des Palestiniens ont changé. Ils voulaient d'abord des emplois décents, et maintenant, ils ne veulent plus qu'une assistance d'urgence pour assurer les besoins élémentaires de nourriture et de sécurité.

La réponse à la crise : qui est responsable ?

Il est indéniable que le fait d'alléger les effets négatifs de la crise sur les réfugiés palestiniens est une responsabilité collective des Libanais et des Palestiniens avec le soutien de

l'Unrwa, qui a pour cela un mandat de l'ONU. Il y a aussi la responsabilité de l'OLP, des organisations de la société civile palestinienne et celle de l'État hôte, concernant notamment la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Mais sur la base de la demande qui a été faite, je limiterai cette recherche au rôle et à la responsabilité de l'Unrwa dans la réponse à la crise multidimensionnelle que vivent actuellement les réfugiés palestiniens au Liban.

L'Unrwa a ainsi lancé plusieurs appels urgents à l'aide pour réduire les effets de la crise au Liban sur les réfugiés palestiniens. Le premier appel a été lancé en mars 2020 pour obtenir un montant de 14 millions de dollars. Le second a été lancé en mai 2020 pour obtenir un autre montant de 93,4 millions de dollars. Mais, selon des sources fiables, l'Unrwa n'a pu obtenir que 65 % de la somme requise. Ce qui l'a poussée à lancer un troisième appel en septembre pour atteindre 96,6 millions de dollars.

C'est pour cette raison que le directeur de l'Unrwa au Liban, Claudio Cardone, a affirmé qu'en dépit de la difficulté pour obtenir des fonds, l'organisation internationale a pu aider de façon effective et avec des résultats concrets les réfugiés palestiniens dans le domaine de la santé et de l'éducation. Elle est aussi en contact permanent avec les autorités officielles libanaises pour aider économiquement les réfugiés et préserver leurs droits, tout en ne mettant pas en cause leur droit au retour chez eux.

Il a aussi ajouté qu'en dépit des efforts de l'Unrwa, les perspectives et les opportunités pour les réfugiés palestiniens au Liban restent faibles et vont le rester pour quelque temps encore, surtout si la crise politique et financière libanaise se poursuit. « Dans ces conditions, a-t-il dit, je crains que les taux de pauvreté et de chômage chez les réfugiés palestiniens au Liban, continuent à s'élever ».

Dans ce contexte, il faut préciser que l'Unrwa représentée par l'ancien Haut-Commissaire Pierre Krähenbuhl et l'actuel Philippe Lazarini a déployé d'énormes efforts pour faire face à la crise financière de plus en plus aiguë, à partir de 2018. Ces années ont aussi été marquées par une campagne féroce contre l'agence de la part des États-Unis et d'Israël, pour assécher ses ressources financières et éliminer son rôle, afin de le remettre au Haut-Commissariat pour les réfugiés (UNHCR). Il y avait même une campagne pour changer la définition des « réfugiés palestiniens », adoptée par l'Unrwa, de manière à ce que de moins en moins de Palestiniens puissent être appelés ainsi et profiter par conséquent des services de cette agence. Comme on le sait, cette campagne a atteint son apogée avec l'administration Trump, qui a réduit sa contribution au financement de l'Unrwa à partir du 31/8/2018, d'abord d'un tiers puis de moitié.

Au cours des deux dernières années, l'Unrwa a pris certaines mesures pour répondre à la crise. Dans le domaine de la santé, un comité commun a été formé pour gérer la pandémie du virus. Il regroupait les représentants de l'Unrwa et des autres agences de l'ONU, ainsi que des représentants de l'OLP, du Croissant Rouge palestinien, de Médecins sans Frontières et d'ONG locales. Un mécanisme de coordination a été aussi établi avec le ministère libanais de la Santé. Dans le cadre de la campagne de vaccination contre le Covid-19, l'Unrwa coordonne son action avec l'initiative « Taawon », lancée auprès de donateurs palestiniens pour récolter des fonds qui serviraient à couvrir les frais de vaccination des réfugiés palestiniens, même ceux qui n'ont pas de papiers d'identité, ainsi que les réfugiés syriens. Toute cette opération se fait en coordination avec le ministère libanais de la Santé et le comité de dialogue libano-palestinien.

Mais le grand défi pour l'Unrwa et ses partenaires dans cette opération, c'est le manque d'empressement des réfugiés palestiniens à s'enregistrer auprès de la plateforme lancée par le ministère de la Santé et cela pour plusieurs raisons. Selon le Dr Abdel Rahman Bizri, président du Comité national pour la gestion de l'opération de vaccination contre le coronavirus, près de 3 % des réfugiés palestiniens

se sont enregistrés sur la plateforme du ministère. Ce qui exige donc une coordination plus étroite entre l'Unrwa et les organisations de la société civile palestinienne ainsi qu'avec tous les responsables et vecteurs d'opinion pour convaincre les réfugiés palestiniens d'enregistrer leurs noms.

Dans le cadre des aides aux réfugiés palestiniens en cette période de crise, l'Unrwa a réussi à fournir une modeste contribution financière aux réfugiés palestiniens résidant au Liban en collaboration avec des donateurs dans un programme qui ne fait pas partie du budget annuel. Mais les réfugiés palestiniens venus de Syrie ne figurent pas dans ce programme.

En tout état de cause, les limites des réponses de l'Unrwa à la crise et à ses conséquences sont dues à la crise financière qu'elle traverse et qui n'est pas encore réglée. Certes, l'administration Biden a déjà promis de donner à l'Unrwa une contribution de 150 millions de dollars en avril 2021. Philippe Lazarini a commenté la décision américaine en disant : « La décision américaine arrive à un moment critique où l'Unrwa continue d'essayer de s'adapter aux défis que représente le coronavirus. Cette décision va encourager les autres États membres à contribuer à leur tour à aider l'Unrwa ».

En dépit de ce développement, l'Unrwa reste dans l'œil du cyclone et elle fait l'objet de critiques de la part des représentants des réfugiés palestiniens, ainsi que de la part des ONG palestiniennes. En réalité, les trois appels lancés par l'agence à la suite de la catastrophe qu'a constituée la pandémie de Covid-19 n'ont pas permis de répondre aux besoins minimaux des réfugiés qui ont souffert de l'aggravation de la crise. Sur beaucoup de plans, l'Unrwa peut donc être considérée comme ayant échoué à apporter les soins d'urgence réclamés par les réfugiés palestiniens, ne réussissant pas à alléger l'impact de la crise libanaise sur leur situation.

Pour pouvoir établir un plan d'aide d'urgence efficace, il faut :

- Que l'Unrwa poursuive ses appels à l'aide pour lancer à la fois un plan d'urgence et donner aux Palestiniens les aides de base, mais aussi lancer un plan à moyen terme (au moins un an) pour permettre aux réfugiés palestiniens de tenir le coup face à cette crise terrible. En même temps, il faut pousser les donateurs à inclure les réfugiés palestiniens dans le plan libanais de réponse urgente à la crise.
- L'établissement d'un plan de sauvetage économique à moyen terme pour assurer la protection des droits des réfugiés palestiniens au Liban, avec la participation de l'Unrwa, de l'OLP, de l'Autorité palestinienne et des agences-clés des Nations Unies comme l'Unicef, le Pnud, l'OMS. Le tout en coordination avec l'État libanais.

Références:

- 1- UNICEF, "Comorbidity of Crises in Lebanon" (December 2020); "Poverty in Lebanon: Solidarity is Vital to Address the Impact of Multiple Overlapping Shocks", E/ESCWA/2020/Policy Brief 15
- 2- A segment of Lebanon's Palestinian refugee community, among the poorest families, benefits from the "Social Safety Net Programme" contributions sponsored by UNRWA in its various areas of operation. The contributions included food and cash assistance, before the program was modified in 2016 for reasons of increasing its returns in alleviating poverty and is currently limited to cash transfers through the use of an e-card. However, the program's contributions - regardless of their sufficiency and effectiveness in alleviating poverty - do not cover all poor families according to the figures given above, but are rather limited to a segment slightly exceeding 60,000 refugees.
- 3- Refer to the virtual seminar organized by "Association 302 to Defend Refugees Rights" on the occasion of the 71st anniversary of the founding of UNRWA, with the participation of UNRWA directors of the five areas of operation (15/12/2020)
- 4- A number of international donor bodies have joined this initiative, namely: The American Anera, the German GLZ, and The Palestine Children Fund. Sources from the Taawon (Welfare Association) report that the initiative has successfully raised more than \$150 million to cover the cost of vaccines for Palestinians of all categories actually residing in Lebanon.

La crise socio-économique et la pandémie ont accentué les pressions sur l'UNHCR

Nazeer Rida

Journaliste

L'agence étend son « filet de sécurité » pour assurer une autosuffisance aux plus démunis et répondre aux besoins de santé

Dans une petite épicerie de Tarik Jdidé, Rabih, un réfugié syrien de 34 ans, prend d'un étal une bouteille d'huile végétale d'un litre. Ses moyens financiers ne lui permettent pas d'acheter comme dans le passé, la bouteille de cinq litres. « Je ne peux plus le faire, confie-t-il, parce que son prix est supérieur à ce que je garde de côté jusqu'à la fin du mois, pour nourrir mes enfants », compte tenu de la flambée des prix et de l'inflation résultant de la crise économique aiguë qui affecte le Liban.

Rabih fait partie de centaines de milliers de Syriens qui, comme les Libanais, ont été privés des conditions élémentaires d'une vie digne. La chute vertigineuse de la livre libanaise et la flambée des prix ont exacerbé leurs souffrances. Cette catégorie de personnes n'aspire plus qu'à « l'autosuffisance » pour couvrir ses besoins. Les organisations des Nations Unies les ont aidés à ce niveau en amplifiant leurs contributions financières et leurs aides en nature. Leur objectif : combler les besoins croissants des réfugiés au Liban. Avec la pandémie de coronavirus, ces besoins ont sensiblement augmenté et l'assistance a dans le même temps doublé, notamment dans le domaine médical pour aider le gouvernement, à travers la fourniture d'équipements et la réhabilitation de centres de soins, à mettre en place une structure médicale qui profite aussi bien aux réfugiés qu'aux Libanais.

Avec l'exacerbation de la crise économique, l'ONU est intervenue en avril 2020 pour en atténuer les effets, à travers une aide en espèces mensuelle, fournie à travers l'UNHCR et ses partenaires à chaque ménage. Le montant versé chaque mois a été doublé et il est vite passé de 260 000 à 400 000 livres, dans un effort destiné à compenser en partie les effets de la flambée des prix des produits de première nécessité sur les couches les plus vulnérables de la population. Cette assistance a été mise en place en concertations avec les autorités libanaises et le Programme alimentaire mondial (PAM), pour s'assurer de sa compatibilité avec les programmes d'assistance aux familles libanaises les plus pauvres. L'assistance alimentaire du PAM est également passée de l'équivalent de 40 000 à 100 000 LL par mois.

La porte-parole de l'UNHCR au Liban, Lisa Abou Khaled, confirme à ce propos qu'« en raison de la dévaluation croissante de la livre libanaise, le Haut-comité et d'autres agences de l'ONU continuent de plaider pour davantage d'assistance aussi bien aux réfugiés qu'aux Libanais dans le besoin ». Tout en soulignant que le Haut commissariat pour les réfugiés a étendu autant que possible son filet de sécurité afin de pouvoir couvrir un plus grand nombre de familles au fur et à mesure que la pauvreté extrême s'accroît et relever le montant de l'aide en espèces pour compenser les effets de l'inflation, elle a reconnu que toutes ses mesures « restent largement insuffisantes ».

Depuis juillet 2021, les fonds actuellement disponible et destinés à l'assistance humanitaire permettent à l'UNHCR de fournir l'aide mensuelle en espèces (400 000 LL) à seulement 57 % des réfugiés syriens. Plus encore, le PAM et le Haut-comité peuvent fournir une aide financière ou alimentaire à seulement 80 % du nombre total de réfugiés. Mais cela reste largement insuffisant.

La dégradation de la situation économique des réfugiés syriens a atteint des niveaux record, à cause de la dépréciation de la livre. Près de 91 % de ces déplacés vivent avec moins de 3,8 dollars par jour. Sur dix familles de réfugiés syriens, neuf ont atteint un niveau de pauvreté extrême, contre 55 % seulement l'année dernière, selon les données de l'Unicef. Pour l'ONU, l'assistance financière devrait être accessible à toutes les familles vivant au-dessous du seuil de la pauvreté. « Nous continuons d'œuvrer avec nos partenaires et nos bailleurs de fonds afin d'accroître l'assistance humanitaire destinée aux réfugiés et aux Libanais dans le besoin », souligne Lisa Abou Khaled, en précisant que l'aide en espèces est versée en livres libanaises.

Le soutien de la communauté hôte

Au fur et à mesure que la crise empirait, les agences de l'ONU se mobilisaient progressivement pour répondre aux besoins des Libanais qui accueillent des réfugiés syriens dans plus de 1 700 localités, d'autant que le gouvernement

avait autorisé ces derniers à bénéficier de l'infrastructure éducative, médicale, hydraulique et électrique nationale. Ceci avait eu pour effet de mettre davantage de pressions sur cette infrastructure vieille et usée. Parallèlement, le nombre record de déplacés par rapport à la population locale a alimenté les tensions dans plusieurs domaines, notamment au niveau de la quête d'emploi.

Face à cette situation, l'UNHCR avait consacré une partie de son budget pour soutenir des institutions libanaises ainsi que divers projets qui profitent autant aux communautés locales qu'aux réfugiés. Depuis 2011, il a investi 295,1 millions de dollars dans diverses institutions et infrastructures libanaises afin qu'un certain nombre de ministères puissent assurer des services publics à un éventail plus large de la population et exécuter des projets d'infrastructure auprès des communautés hôtes. L'objectif de cette démarche est d'atténuer l'impact de la présence massive de réfugiés et d'aider les institutions et les localités libanaises à mieux gérer les effets de la pandémie de coronavirus et de l'explosion dévastatrice du 4 août 2020 au port de Beyrouth.

L'ancien ministre des Affaires sociales, Rachid Derbas, reconnaît l'efficacité et l'importance de ces mesures, mais estime qu'elles restent « insuffisantes ». Il rappelle dans ce cadre des propos qu'il avait tenus devant un haut responsable de l'ONU durant sa visite à Beyrouth, à savoir que « les donateurs se sont refroidis ». Rachid Derbas redoute que les contributions des États donateurs aux agences onusiennes ne diminuent graduellement jusqu'à ce que l'aide cesse.

Tout en déplorant le fait que les contributions des bailleurs de fonds aux institutions internationales ne dépassent pas 65 % des sommes promises, M. Derbas ne cache pas que les dépenses de l'ONU au Liban en termes d'assistance « assurent des devises étrangères et couvrent de façon acceptable les besoins des réfugiés syriens au moment où le Liban n'arrive pas à gérer ce fardeau énorme ».

En moyenne, les dépenses des Nations Unies au Liban se situent dans une fourchette allant de 1,3 à 1,5 milliard de dollars par an. Près d'un milliard de dollars sont dépensés à travers les agences de l'ONU. Le reste est fourni à travers d'autres partenaires et organisations dans le pays.

Depuis 2017, le Programme des Nations Unies pour le développement au Liban (Pnud) a lancé le « Programme de stabilisation et de redressement », en appui au plan d'intervention d'urgence face à la crise libanaise. Il s'était fixé trois objectifs s'articulant autour de « la consolidation de la stabilité et de la résilience des communautés hôtes », du « soutien aux principales institutions publiques dans la perspective d'un développement de leurs capacités de gestion de crises » et de « la coordination des activités de stabilisation et de redressement dans tout le Liban ».

Les besoins liés à la pandémie

Les crises sanitaires liées à la pandémie du coronavirus ont poussé les Nations Unies à intervenir à ce niveau aussi afin d'atténuer la pression à laquelle le système de santé libanais était soumis et de l'aider à régir la forte augmentation des cas de Covid-19 nécessitant des soins médicaux intensifs. L'UNHCR avait réagi promptement pour empêcher la propagation du virus, notamment dans les camps de réfugiés. Ses efforts se sont concentrés sur les moyens d'assurer à toutes les personnes installées au Liban, qu'il s'agisse de Libanais, de réfugiés ou autres, un accès à un traitement adéquat en temps opportun. Il a ainsi consacré 31,4 millions de dollars à la mise en œuvre de son plan pour empêcher la propagation du coronavirus au Liban en 2020. Sa stratégie s'articulait autour de trois éléments : la prévention, la lutte contre la propagation du virus et la contamination, ainsi que le traitement des malades.

Au niveau des contributions, l'UNHCR a fourni à 13 hôpitaux à travers le Liban 100 lits pour équiper leurs unités de soins intensifs (avec des ventilateurs et des écrans), 800 lits d'hôpital et 8 unités de dialyse pour les patients du Covid-19. Dans le cadre de son programme d'assistance hivernale, le Haut-comité a fourni 1,2 million de litres de mazout à 17 hôpitaux dans tout le Liban pour leur permettre d'avoir le courant électrique sans interruption.

Parallèlement, les équipes de l'UNHCR ont travaillé sans relâche depuis février 2020 au niveau de la sensibilisation, pour aider les réfugiés à limiter eux-mêmes les contaminations au sein de leurs familles et de leur milieu. L'agence internationale a collaboré avec le ministère de la

Santé, l'Organisation mondiale de la santé, les autorités locales et d'autres partenaires, pour soutenir la campagne nationale de lutte contre le coronavirus.

Selon le coordinateur du programme gouvernemental de réponse à la crise au Liban, le Dr Assem Ábi Ali, plus de deux cent mille bouteilles de stérilisateurs ont été distribuées, en plus d'autres matériels de prévention, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et d'orientation avec le concours des autorités libanaises et de volontaires sociaux. Ces derniers se sont rendus dans les camps de réfugiés pour expliquer l'importance de la prévention sanitaire, les mesures à prendre en cas de contamination et la nécessité de se conformer aux procédures en vigueur.

Parallèlement, les équipes du Haut-comité de secours ont équipé sept centres d'isolement qui accueillent tous les malades atteints du Covid-19, indépendamment de leur nationalité.

Soutien aux victimes de l'explosion au port

L'explosion au port de Beyrouth le 4 août 2020 a été une véritable catastrophe qui a exacerbé la crise socio-économique, affectant des milliers de Libanais et de réfugiés qui se sont retrouvés sans abri après la destruction de leurs demeures. L'UNHCR a levé sans tarder 35 millions de dollars à destination des familles les plus touchées et les plus vulnérables de Beyrouth. La somme de 32,6 millions de dollars a été allouée à la fourniture d'abris et la réparation des habitations endommagées et 2,44 millions de dollars aux activités dites de protection durant les trois mois qui ont suivi le cataclysme, notamment un soutien psychologique et une assistance juridique aux victimes.

L'Unicef et ses partenaires ont également mené un large éventail d'interventions, fournissant une aide humanitaire d'urgence aux personnes touchées par l'explosion, ainsi qu'un soutien psycho-social nécessaire pour aider la population à faire face au traumatisme auquel elle a été exposée pendant et après l'explosion, comme l'ont annoncé les Nations Unies au lendemain de la tragédie du port.

En octobre 2020, le Haut-comité a lancé le programme d'assistance en espèces pour la réparation des demeures endommagées. Celui-ci a bénéficié à plus de 11 500 familles, pour la plupart libanaises, mais aussi parmi les réfugiés, qu'ils soient enregistrés ou non. La somme de 600 dollars leur a été versée pour les aider à financer les travaux de réparation de leurs logements. Il s'agissait d'un don accordé à titre exceptionnel pour une fois seulement en dollars américains, dans le but de permettre à ces personnes d'acheter les matériaux de construction qui sont souvent importés et vendus en dollars américains.

Dès le départ, l'intervention du Pnud a transcendé le cadre restreint des travaux de reconstruction des bâtiments et des infrastructures endommagés par l'explosion, mettant l'accent sur un règlement inclusif qui accorde la priorité aux individus et qui aborde de manière juste et équitable les faiblesses structurelles auxquelles sont confrontés les groupes les plus défavorisés et les plus pauvres de la population, notamment les femmes et les filles, les travailleurs migrants, les réfugiés, les personnes âgées, les enfants et les jeunes.

Toutes les agences des Nations Unies opérant au Liban se sont ainsi mobilisées pour répondre aux besoins de la population. L'Unicef a dans ce contexte distribué à des familles défavorisées, une aide d'urgence en espèces dans le cadre d'un programme destiné à couvrir les besoins de 80 000 enfants et personnes les plus vulnérables touchées par l'explosion au port de Beyrouth. La somme de 120 dollars a été ainsi versée aux membres des familles ciblées, avec un plafond fixé à trois membres par famille. Une aide humanitaire leur a été aussi fournie.

Une initiative conjointe a été en outre menée par le Pnud et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) qui ont lancé ensemble un appel à l'action, afin de soutenir les personnes handicapées, en particulier après l'explosion du 4 août et de répondre urgemment aux besoins techniques nécessaires pour préserver la santé et le bien-être des personnes handicapées. Grosso modo, les contributions des agences des Nations Unies ont servi à répondre aux besoins sanitaires, éducatifs et pédagogiques.

Traversées désespérées : pour de nombreux Libanais et Syriens, la route maritime vers Chypre offre de faux espoirs

Abby Sewell

Journaliste

En septembre dernier, Chamseddine Kerdli, un barbier de Tripoli, ses trois enfants et une cinquantaine d'autres personnes de nationalités libanaise et syrienne, sont montés à bord d'un bateau de pêche à destination de Chypre. Il a payé 6 millions de livres par personne, soit l'équivalent de près de 1 500 dollars au taux du marché noir à l'époque. « Nous n'avons pas d'avenir ici », confie-t-il, interrogé sur les raisons pour lesquelles il était parti.

En plus de la crise économique et politique qui sévit au Liban et des préoccupations concernant la sécurité, la double explosion au port de Beyrouth a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, souligne-t-il. « Peut-être qu'une explosion aura lieu au port de Tripoli, comme ce fut le cas à Beyrouth, lance Chamseddine Kerdli. Pourquoi devrais-je mourir ? Pourquoi mes enfants devraient-ils mourir ? Pour quoi ? ».

Même avant la double explosion au port, le désespoir suscité par l'effondrement

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) a signalé qu'entre janvier 2020 et début mai 2021, quelque 977 personnes ont tenté de se rendre clandestinement en bateau du Liban à Chypre. Parmi celles-ci, 229 personnes étaient parties au cours des quatre premiers mois de 2021. Au cours des dernières semaines, les autorités libanaises ont déclaré avoir arrêté plusieurs bateaux qui s'apprêtaient à quitter le littoral libanais. Le 20 mai, l'armée libanaise avait intercepté au large de la côte dans le Akkar (Liban-Nord), un navire transportant 125 Syriens.

En revanche, l'UNHCR a signalé qu'en 2019, seuls près de 270 passagers avaient essayé de se rendre en bateau du Liban à Chypre.

Alors que la grande majorité des passagers sont de nationalité syrienne, accompagnés d'un nombre infime de Libanais, de réfugiés palestiniens et d'autres nationalités, le l'agence onusienne a constaté en 2020 une forte augmentation du nombre de citoyens

C'était déjà le cas l'été dernier, bien avant l'explosion. J'avais parlé à plusieurs personnes du quartier Bab el-Tebbané, à Tripoli, qui envisageaient d'entreprendre la traversée en mer. L'une d'entre elles, Rouba, veuve et mère de cinq enfants, avait confié que la crise économique était plus intolérable que les années de guerre qui avaient opposé les habitants de Bab el-Tebbané à ceux de la région voisine de Jabal Mohsen.

« Nous avons déjà vécu la guerre et nous y sommes habitués, avance-t-elle. Quand nous entendions des tirs la nuit, on s'échappait puis on descendait chez les voisins, à titre d'exemple. À l'époque, tout n'était pas cher comme c'est le cas maintenant. Au contraire, les choses étaient accessibles. Certes, c'était la guerre, mais nous avions les moyens de vivre. Maintenant, il n'y a pas de guerre, mais nous n'avons pas les moyens de vivre. » Et pourtant, pour beaucoup, l'espoir qu'offrent ces voyages en mer s'est avéré

et des mesures prises par le gouvernement, nous avons eu affaire à des cas qui ont duré cinq à six mois. »

Le reste des potentiels demandeurs d'asile étaient soit interceptés avant de quitter les eaux libanaises ou emportés vers les eaux syriennes, soit repoussés par les autorités chypriotes. Une pratique qui a été condamnée par les autorités internationales et les groupes de défense des droits de l'homme. Treize personnes sont mortes en mer ou sont toujours portées disparues, a rapporté l'agence de l'ONU.

D'autres ont été victimes d'escrocs qui leur ont promis de les emmener à Chypre, mais qui ont finalement disparu après avoir pris un « acompte ».

Deux jeunes Libanais à qui j'avais parlé l'été dernier s'étaient entendus avec de présumés passeurs sur un prix de 10 millions de livres, soit l'équivalent d'environ 1 200 dollars au taux du marché parallèle à l'époque. Après que chacun d'entre eux ait versé un acompte de l'équivalent de 100 dollars, le « passeur » a disparu et a changé son numéro de téléphone.

Plus récemment, Mohammed, un réfugié syrien originaire de Hama, m'a raconté qu'il a été victime en novembre de l'escroquerie d'un passeur présumé qui a disparu après avoir reçu une caution de 500 dollars. Désespérés de quitter le Liban, en raison des menaces avérées contre sa sécurité et de son incapacité à continuer de payer les médicaments de sa femme qui souffre d'une maladie cardiaque chronique, Mohammed et sa famille avaient vendu tous les objets de valeur en leur possession, y compris les bijoux en or de sa femme, pour payer le voyage.

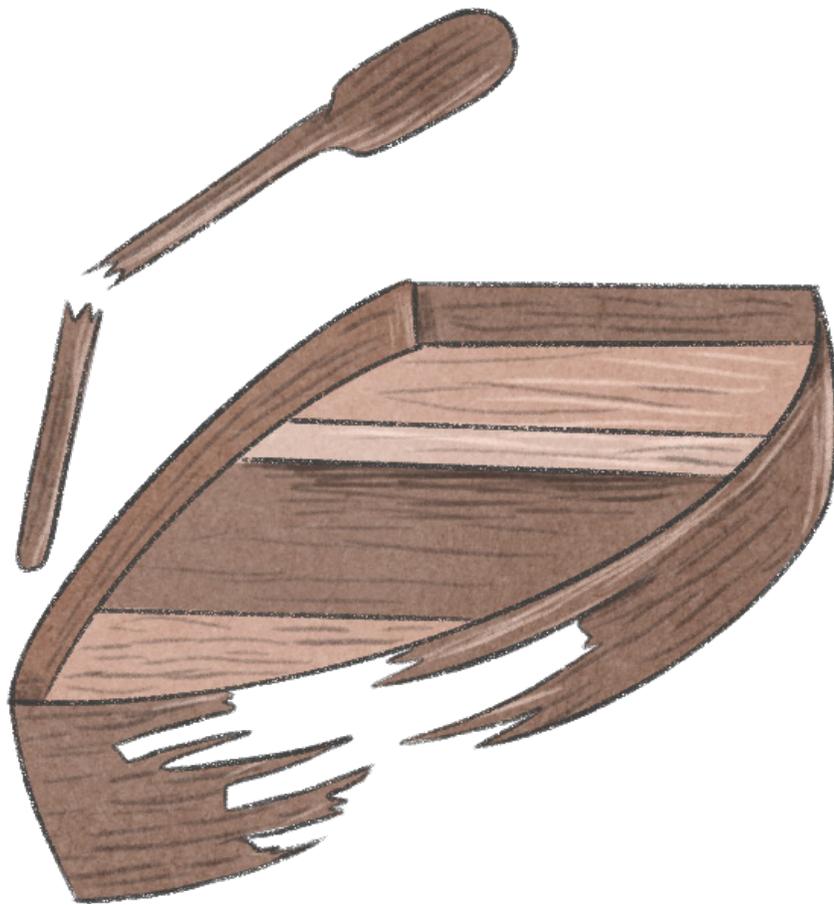
Après que la tentative de traverser vers Chypre ait échoué, Mohammed a confié avoir payé un autre passeur pour l'emmener à Idlib, où il attend maintenant, sous des bombardements périodiques, une chance d'entrer en Turquie.

Chamseddine Kerdli et ses enfants ont d'abord pensé qu'ils avaient été plus chanceux. Ils étaient arrivés sains et saufs sur les rives de Larnaca, où ils comptaient demander l'asile et recommencer une nouvelle vie avec l'aide d'un proche qui avait émigré à Chypre avant lui.

L'homme raconte ainsi qu'après quelques jours passés dans un camp de réfugiés bondé et insalubre, les autorités chypriotes les ont embarqués, aux côtés de quatre autres familles libanaises et d'un groupe de réfugiés syriens et palestiniens, sur un bateau et les ont renvoyés au Liban.

Corina Drousiotou explique que si les ressortissants libanais arrivant sur les côtes chypriotes ont la possibilité de demander l'asile, celui-ci ne leur sera pas accordé dans la majorité des cas car, contrairement aux Syriens qui sont désignés comme réfugiés, la plupart des Libanais seraient probablement classés comme migrants économiques.

« Pour les ressortissants libanais, c'est une voie sans issue, insiste-t-elle. Ils sont en train de mettre leur vie en grand danger et de payer de grosses sommes aux passeurs pour emprunter un chemin sans issue qui ne les mènerait pas vers un avenir. »



@rafikillustration

économique était à l'origine d'une augmentation du nombre de candidats – principalement des réfugiés syriens, mais accompagnés d'un nombre croissant de Libanais – disposés à payer des passeurs pour traverser la Méditerranée.

Selon les Nations Unies, en 2020, 55 % et 25 % des Libanais vivaient respectivement en dessous du seuil de pauvreté et d'extrême pauvreté. Toujours selon l'ONU, près de 89 % des réfugiés syriens vivaient en dessous du seuil d'extrême pauvreté. Tout comme pour Chamseddine Kerdli, l'explosion au port a constitué pour de nombreuses personnes un autre facteur incitatif pour partir.

libanais tentant la traversée.

Le Conseil chypriote pour les réfugiés a indiqué que l'année dernière, 34 Libanais avaient fait une demande d'asile à Chypre, même si on ignorait combien d'entre eux étaient arrivés par bateau.

Lisa Abou Khaled, porte-parole du UNHCR au Liban, souligne que « d'après les conversations qu'a eues l'agence avec les personnes interceptées, secourues ou renvoyées au Liban, il est évident qu'il s'agit de traversées désespérées entreprises par des personnes qui ne voient pas comment elles peuvent survivre au Liban, alors que la situation socio-économique ne fait que s'aggraver. »

être faux. De fait, selon l'UNHCR, près d'un tiers – 315 personnes – des personnes ayant tenté la traversée depuis janvier 2021 sont arrivés à Chypre.

Là-bas, beaucoup ont passé des mois dans des camps de réfugiés de plus en plus surpeuplés. Le camp de Pournara, situé à l'extérieur de Nicosie, est censé être un refuge de courte durée pour les demandeurs d'asile qui devraient être libérés rapidement après que leurs demandes soient traitées. Toutefois, Corina Drousiotou, coordinatrice et conseillère juridique principale du Conseil chypriote pour les réfugiés, affirme : « L'année dernière, en raison des bouclages

Les marginalisés dans les médias libanais : entre absence totale, exploitation politique et traitement superficiel

Rana Najjar

Journaliste

Ghada travaille dans une usine de couture à Bourj Hammoud. Elle ne suit ni les journaux télévisés ni les talk-shows politiques. Cette femme de cinquante ans, mère de trois adolescents, travaille près de 15 heures par jour entre l'usine et la maison et ne regarde que les feuilletons turcs sur les chaînes de télévision locales. « Dans les quartiers pauvres, nous souffrons bien plus que ce qui se dit sur les écrans, dans les stations de radio ou dans les journaux. Nous mourons de faim et de maladie, seuls, sans que personne n'entende le gargouillis de nos estomacs », lâche-t-elle tristement, tout en rapiécant une chemise à l'aide de sa machine à coudre dans sa petite maison. Elle ajoute : « Les journalistes portent les plus beaux habits, costumes et accessoires, ils sont assis dans des studios luxueux illuminés, et ils traitent des questions de pauvreté, de corruption, de médicaments et d'hospitalisation, alors que nous sommes privés des nécessités de base, n'avons presque plus d'électricité, de savons et de détergents, et que nous ne sentons plus l'odeur de la viande qu'aux mariages ». Ghada, fille de la banlieue de Bourj Hammoud, ne fait pas confiance aux médias, tout comme Yvonne, originaire du Akkar : elles ne pensent pas qu'ils peuvent contribuer à changer la situation de ce pays en proie aux troubles.

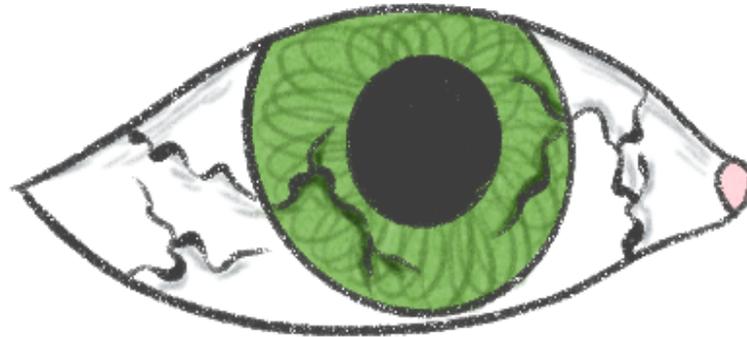
La majorité des médias traditionnels libanais ne se sont toujours pas libérés du cercle du clientélisme, et n'adoptent pas le langage de la rue ni le discours des groupes les plus marginalisés, surtout la tranche des moins de 40 ans, qui se tournent vers les médias alternatifs, les diffusions en streaming et les réseaux sociaux. Ces médias traditionnels sont le produit de l'environnement libanais qui souffre d'instabilité, de l'absence de modèles commerciaux, de l'absence de stratégies et d'études de faisabilité sur leur existence et leurs réalisations, à quelques exceptions près : parfois, un auteur décide de tweeter une opinion à contre-courant, ou un journaliste s'aventure dans un projet qui porte la bannière des opprimés et des marginalisés exclus du cercle de l'attention (gays, communautés vivant sous le seuil de la pauvreté, handicapés, femmes, enfants...). Ces médias ont toujours souffert de leur incapacité à faire financer leur contenu qui, malgré le passage des années, est resté superficiel, dénué d'investigation et d'information exclusive. Un contenu répétitif de par les sujets traités ou les visages invités, toujours les mêmes, qu'il s'agisse de politiciens ou d'analystes. Ces médias comptent sur le financement politique et partisan, et font face plus que jamais aux difficultés financières, notamment après la révolution du 17 octobre, l'effondrement économique, la baisse de l'audimat et l'atrophie de la publicité. Tout cela se reflète sur la performance des médias et des journalistes qui se sont transformés en boucs émissaires, et travaillent dans des conditions économiques, psychologiques, sanitaires et sécuritaires inconfortables, souffrant de multiples problèmes, notamment l'absence de liberté d'expression...

« Trop de paroles et de reportages qui ne tiennent pas compte de notre voix et de notre souffrance, nous en avons assez ! », confie Yvonne, qui travaille dans un bureau d'expédition. « Pourquoi ne filment-ils pas nos demeures, la manière dont nous vivons et nous nous débrouillons en plein effondrement économique et propagation de la pandémie ? ». Yvonne, une quarantenaire qui s'occupe de sa fille sourde, pense que « les chaînes de télévision ressemblent à des peintures glamour qui font l'éloge de la beauté du Liban et de son climat, alors que le pays se noie dans les déchets, dans l'obscurité, les pénuries de carburant, les crises de l'hospitalisation ou encore du pain... Les médias ne sont guidés que par les agendas des politiciens et des corrompus ». Puis elle ajoute : « Nous avons besoin d'être informés, qu'on nous raconte qui sont les voleurs. Nous voulons pouvoir tirer des conclusions, non réécouter indéfiniment les mêmes responsables et analystes ». « Ma fille n'a-t-elle pas le droit de comprendre ce qui se passe dans le pays ? N'a-t-elle pas le droit de savoir comment se prémunir du coronavirus ? Pourquoi n'y a-t-il

pas de programmes spéciaux pour les personnes souffrant d'handicap ? Les écrans ne sont-ils ouverts qu'aux élites, aux riches, aux super-intelligents et aux cultivés ? », se demande-t-elle.

La méfiance de Ghada et d'Yvonne à l'encontre des médias traditionnels ne vient pas du néant. Une étude, menée par la fondation SKeyes (Samir Kassir Eyes) il y a plus de dix ans, montrait déjà que les citoyens des zones défavorisées et des banlieues, spécialement dans les villages reculés et marginalisés, n'ont

@rafikillustration



pas confiance dans ces médias.

Ce fossé entre les médias (surtout audiovisuels) et les communautés défavorisées, tels que les réfugiés, les handicapés, les homosexuels, les communautés vivant sous le seuil de pauvreté, les femmes et autres, est historique au Liban. Il est dû à la faiblesse de la représentation médiatique de ces groupes sociaux, résultant principalement de l'étendue de la corruption, de l'absence de distribution des richesses, et du pillage de l'argent public.

Le discours de haine, un outil puissant

Le professeur en communication Mahmoud Tarabay estime que l'approche journalistique des médias libanais est le fruit d'associations avec des intérêts politiques, partisans, bancaires ou familiaux, qu'elles soient visibles, déclarées ou cachées, et qui se reflètent dans la façon dont ces supports abordent tout sujet économique, social ou politique. Jad Chahrour, journaliste et responsable de la communication à la fondation SKeyes, pense que « les médias libanais traditionnels, spécialement les chaînes de télévision, ont toujours négligé les dossiers des personnes marginalisées, notamment les réfugiés syriens et palestiniens ». Il note que « la propriété des médias libanais à travers l'histoire détenue par 12 familles politiques fortunées, associées avec le régime en place, a dévié ces institutions de la mission pour laquelle elles ont été créées, comme l'éducation sur les affaires publiques ou la lutte contre la corruption, ou encore la contribution au changement de lois, ainsi que l'activisme en faveur des marginalisés, des déshérités, et ceux dont les droits ont été spoliés ». Après 2019 et l'émergence de la révolution du 17 octobre, l'effondrement économique et la pandémie de Covid-19, les médias traditionnels ont exacerbé le discours de haine contre les réfugiés, les homosexuels, les transsexuels et les zones populaires surpeuplées, au lieu de fournir au public des faits exacts, des informations et des chiffres, et de se positionner comme un moyen d'information privilégié en ces périodes de changements politiques et/ou de catastrophes sanitaires et naturelles. L'approche de ces sujets par les médias d'une manière arrogante et raciste, qui a fait fi des coutumes et des lois, a contribué à aggraver la crise du coronavirus. « Ce discours de haine n'est pas nouveau au Liban, il est lié à une propagande politique utilisée par les partis et les politiciens pour servir leurs orientations électorales, leurs politiques et leurs programmes », explique Jad Chahrour avant d'ajouter : « Le discours de haine que les médias contribuent à propager est un outil exploité par les autorités politiques, elles-mêmes propriétaires des médias, un discours

en relation avec les événements politiques qui se déroulent au Liban. N'oublions pas, à titre d'exemple, la campagne de haine menée par la base populaire du 14 Mars contre les ouvriers syriens en 2005, en pleine période d'assassinats politiques au Liban. Il y a eu ensuite l'attitude raciste envers les réfugiés syriens durant la période de terreur causée par l'entrée du groupe État islamique au Liban : ceux-ci avaient été empêchés de se déplacer, et ont été tenus pour responsables des coupures d'électricité, de la détérioration de la situation économique, et

d'autres problèmes. »

Ce diagnostic a été confirmé par une étude effectuée par « Internews » et USAID sur « le cumul de l'information et son impact sur la confiance à l'encontre des Syriens au Liban ». Cette étude a révélé « que les médias libanais les plus populaires (radios et télévisions) traitent les questions politiques controversées de manière biaisée, et négligent les sujets spécifiques aux communautés politiquement marginalisées telles que les réfugiés syriens ».

Volatilité dans la présentation de contenu

Dans la couverture des questions relatives aux marginalisés, Mahmoud Tarabay distingue entre médias traditionnels, alternatifs et sociaux. Selon lui, les deux derniers ont accru le niveau de sensibilisation et incité les médias traditionnels à se libérer d'une inertie qui a duré trois ans, les forçant à suivre le rythme des préoccupations populaires, même timidement et superficiellement. Le professeur en communication estime que ce sont les réseaux sociaux qui définissent les tendances dans les médias aujourd'hui, et qui imposent les priorités en matière de couverture suivant les questions soulevées dans leurs pages et les tendances générales. Il ajoute que « les médias traditionnels ne peuvent plus négliger les sujets sur la corruption et les personnes marginalisées, étant donné que les gens ordinaires ont dorénavant leurs propres médias populaires par le biais des réseaux sociaux et des plateformes en diffusion continue, et qu'ils peuvent donc demander des comptes aux médias et les dénoncer si ceux-ci ne couvrent pas une manifestation, ou s'ils prennent le parti d'un politicien déterminé, ou encore s'ils utilisent une rhétorique raciste ».

Mais la question est de savoir comment les médias traditionnels présentent désormais ce contenu et sous quel angle. Selon Mahmoud Tarabay, le traitement des sujets reste primitif dans la plupart des cas, avec une tendance à adopter une approche émotionnelle et sensationnaliste du problème, dénuée de recherche de solution ou de suivi. Une telle approche dirige par là-même le débat vers l'émotion et l'action plutôt que la sensibilisation et l'information précise, seules susceptibles d'éduquer l'opinion publique en vue d'un changement de lois en faveur de la protection des groupes marginalisés ». Il ajoute : « Un seul programme échappe à ce schéma, « Yaskot Hokm el- Fassed » (Que tombe le règne de la corruption) ». Il note que « l'approche des sujets sur le confinement et sur la pandémie de coronavirus par les médias est la plus grande preuve de leur volatilité, puisqu'ils ont joué le rôle de bourreau, de juge et d'agent de sécurité

en même temps ». Il ajoute : « Ces médias traitent certains cas dramatiques avec beaucoup de légèreté et de dédain, comme lorsqu'une chaîne qualifie les citoyens de « stupides », ou qu'un journaliste insulte un citoyen et l'accuse de violer la loi, ou encore que des médias lancent un jugement contre un troisième citoyen, sous prétexte de défendre les femmes et les enfants. » Mahmoud Tarabay rappelle constamment que les directions des médias contrôlent toujours la manière de présenter les sujets ainsi que l'espace qui leur est accordé. C'est ce que mentionnait déjà l'étude d'Internews citée plus haut, qui considérait que l'engagement des médias traditionnels auprès de l'élite politique explique qu'ils aient transformé la pandémie de coronavirus en débat politique, alors que les médias numériques alternatifs ont fait preuve de plus de modération à l'encontre des marginalisés, par le biais de reportages approfondis sur les communautés défavorisées, notamment les camps de réfugiés. »

Dans ce contexte, Jad Chahrour souligne qu'« il existe des exceptions dans le traitement des sujets, dues parfois au bagage culturel et politique du journaliste lui-même, suivant l'importance qu'il accorde aux personnes marginalisées, ou son parti-pris en faveur de la vérité, qui le pousse à démasquer la corruption ou à mettre en lumière la souffrance des défavorisés et des maltraités, comme dans les cas de violence domestique ou de problèmes liés à la garde d'enfants. Ces causes ont été portées par certains journalistes, dans la mesure où leurs médias leur accordent une marge de manœuvre ».

Les médias alternatifs

comme source d'information

Une étude sur les tendances médiatiques en période de changement entre 2019 et 2020, menée par la fondation Maharat, spécialisée dans les médias et la liberté d'expression et d'opinion, vient confirmer les affirmations de Mahmoud Tarabay et Jad Chahrour sur l'échec des médias libanais à jouer leur rôle dans la reddition de comptes. L'étude montre que les médias alternatifs ont réussi à s'imposer en tant que source d'information importante et faiseuse d'opinions, gagnant en légitimité auprès d'un large public parce qu'ils semblent plus en phase avec les tendances populaires, traitant les sujets sous des angles différents, surtout ceux qui sont tabous ou qui n'attirent pas généralement l'attention. Les médias alternatifs se sont également imposés aux médias traditionnels comme source d'information et indicateur important du pouls de la rue et de la population.

Faible pourcentage de couverture des sujets marginaux

Cette même étude note que « la couverture médiatique de questions essentielles n'était pas, entre 2019 et 2020, favorable aux demandes des révolutionnaires et par conséquent des marginalisés. En termes d'égalité de genres, l'étude trouve que « la part accordée aux femmes dans les médias traditionnels est marginale, pas plus de 14 %, alors que les hommes demeurent en tête des intervenants dans les nouvelles et programmes politiques, à hauteur de 86 % ». L'étude conclut que « les femmes continuent d'être marginalisées dans les médias libanais, tout comme elles sont marginalisées dans la vie politique, comme si elles n'étaient pas prises au sérieux ».

Il est notable que dans la presse, les questions relatives aux femmes occupent 1 % de l'espace, les réfugiés et les camps 1 %, les cas de corruption seulement 2 %, alors que les revendications sociales ont une part de 13 % du contenu. À la télévision, les revendications sociales occupent 9 % de l'espace, la corruption 6 % et les camps et réfugiés 5 %. Alors que dans les médias alternatifs, le pourcentage de sujets sur les droits des femmes s'élève à 5 %, les réfugiés et les camps à 5 % également, tout comme la corruption.

Les réfugiés yazidis au Liban vivent dans la peur de la persécution

Nisan Ahmado

Journaliste

Ils cherchent à être relocalisés dans les pays où leurs proches sont installés, comme l'Allemagne et le Canada. C'est le seul moyen pour eux de pouvoir pratiquer librement leur religion.

Lorsque l'armée turque a lancé en janvier 2018 son opération militaire contre les forces kurdes de Afrine, ville à majorité kurde du nord-ouest de la Syrie, Riyadh Nabo, 60 ans, et son épouse ont dû fuir leur village de Qastal Jando et se sont réfugiés au Liban. Nabo a requis l'anonymat par crainte de représailles, à l'instar des autres réfugiés yazidis cités dans ce récit.

C'est à Chtaura que lui et sa femme ont déposé leurs bagages, pour retrouver des membres de leur famille qui s'étaient installés auparavant dans cette région. Il raconte qu'en raison de son âge, il n'avait pas réussi à trouver un emploi lui permettant de subvenir aux besoins de sa famille. C'est son épouse qui a dû travailler en tant que femme de ménage pour nourrir les siens.

« Nous avons perdu nos maisons. Nous avons perdu nos terres. Au Liban, nous arrivons difficilement à joindre les deux bouts. Nous avons tout perdu chez nous et nous survivons à peine ici », se confie Nabo. Le sexagénaire avait été arrêté en Syrie et jeté en prison par des groupes extrémistes en poste près de son village. Il devait être plus tard libéré dans le cadre d'un accord d'échange de prisonniers englobant d'autres Yazidis détenus dans des prisons gérées par divers groupes rebelles.

Avec le début des manifestations anti-pouvoir de 2011 en Syrie, des centaines de Yazidis se sont mis à se réfugier au Liban. Plusieurs autres les ont suivis par la suite dans la foulée de l'opération militaire turque contre Afrine où près de 25 000 yazidis vivaient.

Ces derniers redoutent une réédition du génocide de Sinjar en 2014, lorsque le groupe appelé État islamique avait attaqué leurs territoires, tuant des milliers d'hommes et enlevant des milliers de femmes et de jeunes filles devenues esclaves sexuelles.

Selon le Conseil syrien yazidi, un groupe de défense des droits de cette communauté basé en Allemagne, 124 familles yazidies, composées de près de 500 personnes au total, sont installées au Liban. Elles sont éparpillées entre plusieurs régions, mais la majorité est établie entre Ersal et Chtaura. Le Conseil souligne les nombreux défis auxquels ce groupe est confronté. Largement affectée par la pandémie de Covid-19 au Liban, la crise financière et les troubles politiques dans le pays, la situation des Yazidis est largement tributaire de l'environnement dans lequel ils vivent. Les Yazidis disent qu'ils ne se sentent pas suffisamment en sécurité pour révéler leur religion devant des membres d'autres communautés au Liban. Aussi, cherchent-ils à se relocaliser dans des pays où vivent leurs proches, comme l'Allemagne et le Canada, en expliquant que pour eux, il s'agit du seul moyen leur permettant de pratiquer librement leur religion.

Nabo vit dans le même immeuble que ses beaux-parents. Sa belle-sœur, Laila Isso, et sa famille, huit au total, occupent un deux pièces. Laila est arrivée au Liban en 2016 après la détention, trois jours durant, de sa mère âgée de 75 ans, par des groupes rebelles en poste près de leur village de Qastal Jando. Ses deux filles et elle travaillent comme femmes de ménage pour gagner leur vie. « Des femmes ont été kidnappées dans des villages yazidis. Nous avons été victimes de harcèlement et ignorés par le gouvernement syrien lorsque nous avons fui notre village vers les zones qu'il contrôle. C'est finalement au Liban que nous avons trouvé refuge. Avec mes filles, nous faisons le ménage pour gagner de l'argent mais depuis l'épidémie de Covid-19, nous avons des difficultés à trouver du travail », raconte Isso.

Elle confie avoir peur pour ses enfants si jamais ils doivent retourner en Syrie. Ses filles pourraient être kidnappées et ses fils seraient forcés de se battre avec l'armée syrienne, explique-t-elle. Même au Liban, elle et sa famille restent prudentes et

préfèrent cacher leur foi pour se protéger.

Le village de Qastal Jando à majorité yazidie est depuis 2012 dans la trajectoire d'attaques à la roquettes, à cause de sa situation géographique, à la frontière de la ville de Azaz, contrôlée par les rebelles dans le nord de la Syrie. La plupart des 1 000 habitants du village ont été poussés à l'exode en 2018. Les réfugiés yazidis confient qu'ils ont peur de s'installer tous dans un même camp comme leurs compatriotes syriens de peur de devenir une cible facile. Aussi, préfèrent-ils se fondre parmi les différentes communautés locales. « Nous sommes répartis parmi les différents groupes religieux du pays. Dépendamment de la région dans laquelle nous vivons, soit nous dissimulons notre appartenance communautaire, soit nous la révélons, mais nous sommes toujours censés nous convertir à la religion de la communauté au sein de laquelle nous évoluons », indique Abdi Ali, représentant du Conseil syrien des yazidis au Liban.

Ali raconte que même s'ils se contentent de révéler leur ethnie, en expliquant seulement qu'ils sont kurdes sans dévoiler leur religion, les yazidis sont toujours harcelés et intimidés. Selon lui, ils préfèrent vivre dans des zones religieuses mixtes plutôt que dans une région au sein de laquelle une communauté religieuse domine.

Le système politique libanais fonctionne sur base d'un système sectaire fondé sur le partage du pouvoir, qui a mis fin en 1990 à une guerre civile de 15 ans dans le pays.

Depuis 2012, Walid Reber vit avec sa famille composée de huit personnes dans un deux pièces à Chtaura. Ses enfants ont dû interrompre leurs études scolaires parce que les plus âgés devaient travailler, et les plus jeunes avaient été victimes de harcèlement dans la mesure où ils ne suivaient pas les mêmes rituels religieux que leurs camarades. « Nous ne bénéficions d'aucune protection ou garantie. De toutes les confessions au Liban, nous sommes les plus vulnérables. Nous ne sommes pas acceptés en tant que

Yazidis. Nous devons changer de religion pour nous intégrer et nous dissoudre dans la communauté hôte », déclare Reber.

L'exacerbation de la crise économique au Liban a poussé la Banque mondiale à mettre en garde contre une « implosion » dans le pays, compte-tenu du mécontentement populaire croissant et de manifestations antigouvernementales persistantes.

« La pandémie du coronavirus a compliqué davantage la vie de tout le monde. Le travail est devenu rare et un nombre croissant de familles a commencé à dépendre, pour survivre, de l'aide fournie par différentes ONG et des proches établis à l'étranger », explique encore le représentant du Conseil syrien des yazidis au Liban, Abdi Ali.

Malgré les défis opérationnels imposés par la pandémie, l'UNHCR a poursuivi ses opérations de relocalisation de réfugiés en 2020 et 2021. Le HCR a confirmé dans ce cadre que des réfugiés, y compris les yazidis, qui avaient besoin d'être relocalisés, l'ont été au cours des dernières années. Cependant Abdi Ali note que les yazidis ont été pour la plupart « négligés » à ce niveau.

« Cinquante enfants yazidis sont sur le marché du travail ici. Ils ne vont pas à l'école parce qu'ils doivent aider leurs parents qui n'ont pas pu trouver d'emplois, et le marché du travail exige de jeunes travailleurs », souligne Ali.

Ce dernier est arrivé au Liban en 2013 avec sa famille. Depuis, ils n'ont pas arrêté d'offrir un soutien à leurs compatriotes qui les ont suivis. Abdi Ali note que la crise économique au Liban rend difficile pour tout le monde dans le pays de trouver des médicaments pour l'hypertension artérielle, le diabète et d'autres maladies.

« Nous n'avons d'autre solution que de nous établir dans un pays différent qui protège les minorités et nous donne le droit de nous exprimer, de pratiquer notre religion et nos rituels sans aucune crainte de répression », insiste-t-il.

Nourriture, marché, art, musique

Revendiquer de l'espace : comment les communautés marginalisées de Beyrouth recréent le sentiment d'être chez soi

Lynn Kseibi

Journaliste

De l'autre côté de la route, des chauffeurs de bus libanais klaxonnent à l'adresse des passants syriens tout en hurlant les noms de leurs destinations. Des Éthiopiennes vêtues de foulards blancs amples rentrent chez elles après l'office dans l'église, tandis que des Soudanaises sont en train de se tresser les cheveux, assises devant des échoppes d'antiquaires. Quelques pâtés de maisons plus loin se trouve un Philippin accroupi devant des paniers de poisson séché à vendre. Un vieux Libanais négocie le prix avec un client devant son magasin de meubles et d'accessoires vintage recyclés. La scène du dimanche à Bourj Hammoud donne un aperçu de la diversité surprenante de Beyrouth. C'est une ville de vraie polarité, où la pauvreté coexiste avec une richesse extrême, et où des communautés distinctes vivent côte-à-côte mais presque complètement isolées.

Tout au long de son histoire, le Liban a offert l'asile à des milliers de personnes déplacées venues chercher refuge depuis les pays voisins, notamment des Syriens, des Palestiniens, des Irakiens et des Soudanais. Il a également attiré des milliers de travailleurs migrants d'Asie et d'Afrique. Cependant, avec les effets de la pandémie, de la crise économique et dernièrement de l'explosion au port de Beyrouth, cet afflux d'expatriés régresse. Pour les réfugiés et les travailleurs qui restent au Liban, il y a une véritable distance avec les communautés d'accueil. Le contact timide et l'isolement semblent dominer la scène, et la politique a créé des barrières qui découragent l'interaction.

Parallèlement, les citoyens libanais ont non seulement accueilli mais encouragé les dynamiques intercommunautaires, en particulier lorsqu'il s'agissait de revendiquer des espaces à travers la nourriture, l'art, la musique et le marché à Beyrouth. Cela permet une expérience intégrée avec les communautés d'expatriés et redéfinit les

relations intercommunautaires.

Des rapports intercommunautaires plus positifs sont ainsi rendus possibles à mesure que davantage de cultures se développent au sein de la ville, cherchant à recréer chez les migrants le sentiment d'être chez eux dans un pays qui n'est pas « le leur ».

Le Sri Lanka pour la nourriture

Les effluves des aliments s'attardent sur vos vêtements et vous invitent à explorer ce joyau caché de la ville.

La nourriture est une excellente passerelle pour en apprendre davantage sur des personnes d'horizons différents. La cuisine crée des liens grâce à des plateaux repas partagés et offre une excellente expérience de connexion. Située au-dessus d'un mini-marché qui vend des épices asiatiques, une série d'escaliers mène à un restaurant indo-sri-lankais vieux de 25 ans, qui fait office de plaque tournante pour les travailleurs migrants et les foules internationales depuis des années. « Tonodian », un restaurant populaire à Bourj Hammoud, est un joyau méconnu de la plupart des Libanais. L'endroit est un creuset de cultures, de langues et de patrimoines, où vous êtes littéralement transportés à travers un portail qui vous relie à l'Inde.

Un plat populaire qu'ils servent est le « Karaikudi Chettinadu Special ». Riz, pain, currys et plats divers sont servis sur un plateau dans des assiettes jetables formées de feuilles, également connues sous le nom de thali. Thali est typique de la culture indienne des restaurants et fait partie intégrante des festivals et des célébrations. Les saveurs des épices piquantes, des oignons doux, du gingembre piquant, de l'ail et des tomates aigres vous garantiront une expérience authentique de la cuisine indienne.

Les Philippines pour le marché

Au cœur de Hamra, le quartier commerçant le plus populaire de Beyrouth, se trouve une rue qui abrite des supérettes philippines. Le souk al-Ahad est une destination dominicale populaire pour les Bengalis, les Philippins et les Libanais, car des plateaux de plats Filipino fraîchement préparés les attendent sur de longues tables en plastique blanc. On n'y trouve que des épices uniques et des légumes fraîchement importés comme l'ampalaya. Vêtements, accessoires et soins de beauté sont également au rendez-vous. Le marché rugit des sons de la musique pop Filipino, qui alimente le souk en énergie. Parmi les vendeurs se trouve un jeune couple : Élie est Libanais, et Jenny est Philippine. Ils sont mariés depuis six ans et ils ont récemment ouvert une boutique où ils vendent des produits de beauté. « Nous avons tendance à sous-estimer à quel point la culture Filipino est belle », affirme Élie, « mais ici au Liban, ils se sentent isolés. Nous ne leur laissons pas la liberté de s'exprimer ». Jimmy se tourne vers sa femme : « Je suis très heureux avec elle et nous cherchons à déménager ensemble aux Philippines. »

La Syrie pour les arts

Les artistes syriens ont trouvé au Liban un espace à travers lequel ils s'expriment et racontent des histoires de guerre et d'amour par le biais de l'art. Les arts ont le pouvoir transformateur de créer un changement social grâce à la création d'un espace sûr et sans jugement.

Les artistes visuels ont trouvé leur place dans les galeries d'art de la ville et sur la scène de la culture internationale. Une figure marquante de la scène artistique syrienne est Mohammad Khayata, dont le travail traite des concepts de migration, de mémoire et d'identité. À travers ses œuvres, Khayata examine les relations des réfugiés avec l'environnement politique

et sociétal, en se concentrant sur leurs emplois d'ouvriers et d'agriculteurs, seules professions qu'ils sont autorisés à exercer au Liban. « Je crois toujours que je peux toucher les gens à travers l'art et communiquer avec eux à travers lui », affirme Khayata, « C'est un outil puissant qui délivre des messages puissants et sensibilise aux problèmes dont souffrent les communautés marginalisées. » Mohammad Khayata fait partie des nombreux artistes syriens qui ont trouvé un foyer pour leur art à Beyrouth à travers des galeries et des expositions locales.

L'Éthiopie pour la musique

La lumière sombre colorée joue le long de leurs traits intenses. Le mouvement rapide de leurs pieds sur le sol résonne dans les oreilles de leur public captif. Ce groupe de danseurs talentueux crée un air de gaieté dans l'exécution de la danse africaine.

Mar Mikhaël est une rue gorgée d'une longue histoire, qui prend son origine dans la vie nocturne de Beyrouth. Chacun y trouve sa place conformément à son goût musical : techno, house, musique arabe, RnB, jazz et musique africaine. Certains soirs, les bars et les restaurants proposent des plats traditionnels africains tout en jouant de la musique africaine. Le pouvoir, l'éloquence et le geste dominant la scène alors que les danseurs éthiopiens recréent des aspects de leur société à travers des performances de danse profondément ancrées dans le tissu social du continent noir. Faire rouler les omoplates, faire rebondir les épaules et balancer la poitrine : c'est Eskesta, l'une des danses les plus connues d'Éthiopie.

L'énergie sur la piste invite vraisemblablement les foules à se joindre aux communautés africaines du Liban à travers la danse. Le corps mène la conversation, permettant de créer des relations interculturelles. L'environnement est accueillant.

Ne laisser personne de côté, surtout pas les femmes et les filles

Myriam Sfeir

Directrice de l'Institut arabe pour les femmes à l'Université libano-américaine de Beyrouth

C'est un défi, en des circonstances aussi désastreuses que celles qui prennent actuellement le Liban en otage, de se résoudre à ne laisser personne pour compte. La crise de santé publique causée par la propagation du Covid-19, l'explosion tragique au port de Beyrouth, alliées à l'une des pires crises économiques et financières du monde de ces dernières 150 années, ont gravement affecté les Libanais. La discrimination qui découle de ces crises superposées est ressentie plus intensément par les groupes vulnérables et marginalisés. Toutefois, « ne laisser personne à l'arrière », spécialement les femmes et les filles, ne nécessite aucune « nouvelle » stratégie. Au lieu de cela, il suffirait de reprendre les revendications scandées par les femmes pendant le soulèvement du 17 octobre 2019, en vue d'une égalité des genres incluse et respectée dans tous les secteurs. Cet article discutera des barrières structurelles qui empêchent l'accès des femmes et des filles à leurs droits, et exposera les efforts nécessaires en vue de concrétiser le concept de « ne laisser personne à l'arrière », sachant que d'autres articles dans ce numéro mettront l'accent sur la détresse des groupes marginalisés. Bien que ne laisser personne pour compte n'est possible que dans le cadre d'une approche multisectorielle, ce texte ne traitera que des questions de genre.

Les femmes au Liban ont revendiqué haut et fort leurs droits dès le début des années 1900. En 1950, les femmes ont lutté pour leur droit de vote, et ont milité spécifiquement pour que celles qui sont illettrées n'en soient pas privées. Les années de guerre n'étaient pas une exception : les femmes ont pris en charge leurs foyers, prenant soin des enfants et des personnes âgées, tout en réparant le fragile tissu social brisé par le conflit. L'activisme des femmes a été indéfectible durant des décennies, culminant pendant le soulèvement du 17 octobre 2019, dans lequel elles ont joué un rôle central. Elles sont descendues dans la rue pour revendiquer des droits qui auraient dû leur être accordés depuis longtemps, tels que celui de transmettre leur nationalité à leurs enfants et mari étrangers, celui de remplacer les codes de statut personnel communautaires par un code civil, de profiter d'un quota politique en leur faveur, d'avoir accès à des services de santé reproductive et

sexuelle, et d'obtenir l'abolition du système de parrainage (kafala) appliqué dans le cas des employées de maison étrangères. Leurs demandes étaient intersectorielles, et leurs revendications exigeantes.

Suite à l'explosion au port de Beyrouth, les femmes et les filles se sont montrées infatigables. Elles étaient les premières à répondre présent, se réunissant en nombre important et lançant plusieurs initiatives en vue du nettoyage, de la levée de fonds et du volontariat. Et quand le plan de réaction gouvernemental a échoué à intégrer le concept du genre dans les actions de secours, ignorant que les femmes, les filles et les groupes vulnérables en général ont été les plus affectés par le drame, les femmes et les associations féministes ont été les premières à se mobiliser, publiant une Charte des demandes sous l'égide d'ONU Femmes.

Malgré cette action militante cependant, les circonstances socio-économiques actuelles et le paysage politique entravent toujours la justice de genre. Souad Joseph, docteure en anthropologie de l'Université Columbia, note plus particulièrement que « le patriarcat persiste parce qu'il s'infiltré dans tous les aspects de la vie sociale et personnelle, que ce soit aux niveaux économique, politique, idéologique ou psychologique – et chaque composante de la société doit être étudiée suivant ses pratiques et croyances patriarcales ». Le patriarcat est profondément ancré dans la société libanaise, au désavantage des femmes et des filles, dont il fait de simples subordonnées de leurs homologues masculins. La manifestation la plus évidente de cet état de fait est le système confessionnel régnant, étant donné que les lois religieuses et gouvernementales traitent toutes les affaires de famille telles que le mariage, le divorce, la garde des enfants ou encore l'héritage. Ces statuts de code personnel ôtent aux femmes et aux filles toute possibilité de bénéficier d'un statut légal équitable, comparé aux hommes et aux garçons. Malgré l'action des organisations des droits des femmes en faveur d'une élévation de l'âge de garde et de l'adoption de la loi sur la violence domestique en 2014, les Libanaises n'ont toujours que des droits fragmentés. Sans compter que les droits des femmes varient d'une communauté à l'autre, certaines s'en tirant mieux que d'autres.

Les revendications du soulèvement du 17 octobre ont souligné l'importance de remplacer ces lois archaïques du statut personnel par un texte unifié et civil, qui inclurait une législation condamnant le mariage des mineurs et le viol conjugal, octroyant aux femmes le droit de demander le divorce, les protégeant contre la violence sexuelle et assurant l'application d'une loi claire sur la garde des enfants, qui placerait leur bien-être en tête des priorités.

Outre les lois sur le statut personnel, les structures familiales et les institutions publiques contribuent à l'inégalité dont souffrent les femmes et les filles. Par exemple, les femmes n'ont pas accès aux différents secteurs professionnels, ce qui les relègue généralement à la sphère privée ou au secteur des services, où elles se retrouvent souvent sous-payées ou non-payées. Les femmes ont souvent recours au travail informel où elles subissent les discriminations et n'ont aucun droit. Le travail domestique en est un exemple éclatant : dans les stéréotypes, le travail domestique est considéré comme « un emploi de femmes », et n'est pas couvert par le code du travail. Cela affecte les femmes arabes de pauvre condition (spécifiquement syriennes, palestiniennes ou libanaises) et piège les femmes migrantes non-arabes qui se retrouvent soumises au système abusif de tutelle appelé kafala.

De plus, les femmes sont mises à l'écart des postes décisionnels et de la politique. Elles sont gravement sous-représentées dans les structures politiques libanaises, au sein desquelles sévissent la corruption et une dynamique de pouvoir sectaire. La présence des femmes au Parlement et au gouvernement est négligeable : bien que les femmes forment 50 % de la société libanaise, elles sont seulement six dans un Parlement de 128 députés, et également six dans le gouvernement sortant actuel formé de trente ministres, ce qui reflète les taux de participation et de représentation désastreux de la population féminine. A titre d'exemple, lorsqu'au début de la crise économique actuelle, une commission ministérielle a été formée dans l'objectif d'établir une liste des denrées devant être subventionnées par le gouvernement, les femmes n'étaient pas autour de la table. Par conséquent, les serviettes hygiéniques et

autres produits d'hygiène étaient absents de cette liste, alors que les rasoirs pour homme y figuraient.

Toutefois, intégrer les femmes dans la politique n'est pas suffisant. Bien que le nombre de femmes au gouvernement soit actuellement le plus élevé dans l'histoire du Liban, celles-ci n'ont entrepris aucune action en faveur des intérêts de leurs congénères. Il serait préférable que les femmes et les hommes en politique militent pour l'égalité des genres et œuvrent en faveur des droits humains et de la justice sociale. Il est indispensable d'adopter au gouvernement une perspective féministe qui se traduise par des politiques, dans le sens d'une réforme des pratiques discriminatoires qui ont duré trop longtemps, et de l'application d'autres réformes répondant à des normes internationales d'égalité des genres.

En conclusion, la structure globale de l'État libanais est sans équivoque patriarcale, et de nature sectaire. Celui-ci dépossède les femmes et les autres groupes vulnérables de leurs droits. La voie vers la déconstruction des barrières qui mènent à la discrimination est trop longue. Toutefois, le Liban n'a pas besoin d'élaborer de nouvelles stratégies en vue de s'assurer que personne n'est laissé à l'abandon. Il pourrait simplement capitaliser sur celles qui existent en vue d'une application des stratégies des organisations pour les droits des femmes. Le pays devrait répondre favorablement aux revendications des femmes durant le soulèvement d'octobre 2019, et assurer une meilleure protection des droits liés au genre. Avec la crise économique invalidante qu'il traverse, le Liban devrait opter pour une stratégie de diminution de la pauvreté et un plan de protection sociale qui donne la priorité aux femmes, particulièrement les plus vulnérables.

Références:

- 1- Charter of Demands by Feminist Activists and Women's Rights Organisations in Lebanon: A Gendered Disaster Response Plan | UN Women – Arab States
- 2- Patriarchy and Development in the Arab World on JSTOR

Les travailleurs migrants au Liban en 2020 : des histoires d'horreur en série

Farah Salka

Directrice exécutive, Mouvement anti-racisme

L'histoire du Liban avec les réfugiés et les travailleurs migrants n'est pas glorieuse. Tout le monde le sait désormais. Des rapports, à la fois locaux et internationaux, rédigés par différentes associations des droits de l'homme et truffés de témoignages horribles des victimes et des survivants du système de parrainage (Kafala) le dévoilent.

Ces témoignages ont révélé une véritable recrudescence des violations des droits de l'homme dont sont victimes les travailleurs migrants au cours de l'année écoulée. Mais en réalité, cette augmentation est le fruit d'une déshumanisation de la loi et même de la société, qui n'a cessé de se renforcer au cours des années précédentes.

Pendant des années, il y a eu un laisser aller dans le comportement à l'égard des femmes travailleuses domestiques, au point que les atrocités commises à leur égard en 2020 ont pu se produire, sans susciter d'importantes condamnations. A mesure que la crise économique se précisait, l'intérêt à l'égard des violations des droits de l'homme avec les travailleurs migrants se relâchait.

Des décennies de corruption et une mauvaise gestion économique ont mené le Liban vers une crise sans précédent qui a éclaté en 2020 et qui a frappé en grande partie ceux qui étaient considérés comme les couches aisées. La pénurie de dollars a aussi freiné les dépenses des individus, notamment parmi les couches les plus vulnérables qui se sont retrouvées encore plus démunies et isolées. Cette crise a aussi eu un impact terrible sur les travailleuses migrantes qui ont perdu le peu de droits qu'elles avaient, sachant qu'elles ne sont pas vraiment protégées par le Code du travail libanais. Avec la dévaluation de la monnaie libanaise face au dollar américain, bon nombre d'entre elles ont perdu leur travail. Certaines ont même été renvoyées sans obtenir un minimum de droits, d'autres ont dû accepter d'être payées en livres libanaises qui ne valaient plus grand-chose, alors qu'elles étaient venues travailler si loin de leur pays et de leur famille pour pouvoir les nourrir et leur envoyer des devises.

L'équipe du Mouvement antiracisme a reçu ainsi des centaines de plaintes de la part de travailleuses migrantes victimes des violations du Code du Travail. Il s'agissait dans la majorité des cas de non-paiement des salaires et même d'exigence de travail gratuit, tout en faisant assumer à ces femmes la responsabilité de la crise financière et économique que traverse le pays. Les employeurs refusaient donc de payer sous prétexte qu'ils n'en avaient plus les moyens, tout en exigeant que les travailleuses migrantes continuent à assumer leur part du contrat. Il s'agissait en réalité de fausses excuses, car chaque fois qu'une enquête était menée, il apparaissait que les employeurs ne respectaient pas les engagements pris, même avant l'éclatement de la crise en 2020. Certains retenaient ainsi pendant des mois, voire des années, les salaires qu'ils devaient payer. Le système de Kafala, qui est une forme moderne d'esclavagisme, favorise ce genre de pratiques.

Malgré tout cela, on n'a jamais vu un employeur convoqué devant la justice et interrogé sur le fait qu'il s'est abstenu de payer pendant des mois les salaires qu'il devait ! On n'a jamais vu non plus, un patron ou « kafil » contraint à payer les arriérés de ce qu'il devait à une travailleuse migrante. De même, le ministère du Travail ne s'est jamais mobilisé en faveur des travailleuses migrantes et n'a jamais agi concrètement dans ce sens. Au point qu'il semble permis au Liban de ne pas payer les salaires de ces travailleuses sans être inquiété.

C'est pourquoi, de nombreux travailleurs migrants au

Liban ont été poussés vers la misère extrême, exploités et manipulés dans les pires conditions. Ils se sont retrouvés dans l'incapacité d'assurer leurs besoins élémentaires, aspirant à rentrer dans leurs pays sans pouvoir réaliser ce rêve.

La pandémie de coronavirus et ses effets

Les travailleurs migrants sont divisés en deux catégories : il y a ceux qui sont domiciliés chez leurs employeurs et ceux qui vivent dans des appartements bondés qu'ils louent à plusieurs, en ayant des contrats libres ce qui leur permet d'avoir plusieurs patrons. La crise provoquée par la pandémie de coronavirus a eu des effets graves, mais différents sur les deux catégories.

Les décisions de fermeture totale prises par le gouvernement ont limité la mobilité des travailleurs migrants et ont fait perdre leurs emplois à bon nombre d'entre eux. Ce qui les a poussés à utiliser leurs maigres économies pour pouvoir survivre. De nombreuses activités généralement effectuées

même pour rentrer de l'aéroport à la maison ? Quel est l'impact de ce genre de pression sur le moral ? Est-il besoin dans ce cas de rappeler le nombre de travailleurs migrants qui se sont retrouvés errant dans les rues de Beyrouth, ayant oublié jusqu'à leur propre nom ? On en a vu qui marchaient, perdus dans leur monde, certains étaient agressifs, d'autres à demi-nus, marmonnant des mots sans suite que même leurs compatriotes ne comprenaient pas... Ils ont dû subir un traumatisme important. Mais qui en est responsable ? Qui est aussi responsable du mauvais fonctionnement des institutions et des ministères ?

Quant aux travailleurs migrants domiciliés chez leurs employeurs, ils ont aussi subi d'énormes traumatismes mais de nature différente. Ils se sont retrouvés pratiquement enfermés chez leurs patrons. Pour cause de confinement, bon nombre d'entre eux ont perdu le rare droit de sortie qui leur était accordé à des rythmes différents. L'été dernier, tout le monde a pu voir un grand nombre de travailleurs migrants jetés à la rue comme des sacs dont on veut se débarrasser, parce que leurs employeurs ne voulaient plus d'eux. Ils les laissaient dans la rue devant les consulats ou les ambassades de leurs pays, livrés à eux-mêmes et sans le moindre recours. La seule phrase d'adieu se résumait ainsi : « Allez, débrouillez-vous pour rentrer dans votre pays ». C'était arrivé surtout pour certaines travailleuses migrantes avant la tragédie du 4 août 2020. Après l'explosion au port, la situation s'est encore aggravée, car le calvaire vécu par les travailleuses migrantes est passé au second plan, face à l'ampleur de la catastrophe.

On pourrait encore évoquer d'autres souffrances infligées aux travailleurs migrants au Liban, portant notamment sur l'humiliation systématique et l'attitude raciste. S'ils ont des enfants par exemple, ceux-ci sont ostracisés et ont des difficultés à être admis dans les écoles... En général, les travailleurs migrants subissent de fortes pressions psychologiques et certains vont même jusqu'à se suicider, faute de trouver une aide ou un abri. Le vrai problème c'est qu'ils n'ont pas de recours et ne bénéficient pas de moyens de protection. Sur le plan de la vaccination, ils sont aussi oubliés...

Les Libanais devraient réfléchir à tous ces problèmes moraux posés par le système de tutelle. Il faudrait repenser ce système pour accorder leurs droits aux travailleurs migrants, loin de toute considération politique. Ce système dure depuis trop longtemps, et il fait perdre leur humanité à la fois aux employeurs et aux travailleurs. Les Libanais sont devenus soit des spectateurs passifs soit des acteurs dans ce système d'oppression et d'esclavagisme moderne. Aujourd'hui, la question qui se pose dans les milieux concernés par les travailleurs migrants est la suivante : faut-il leur donner accès au vaccin, à eux et aux réfugiés ? Mais le fait de poser cette question est en soi une atteinte aux droits de l'homme. Comment pouvons-nous même songer à la poser, que ce soit dans les maisons, sur les écrans de télévision et dans les ministères ?

Nous devrions détruire par la racine ce monstre que constitue le système de kafala. Nous le savons tous désormais. Mais sommes-nous en train de faire le nécessaire pour l'ébranler et pousser vers l'adoption d'un autre plus décent ? Nous devons tous déployer des efforts pour qu'un système préservant la dignité humaine soit adopté. Nous ne devons plus accepter que ce crime commis à l'encontre des travailleuses migrantes se poursuive. Notre indifférence est en train de provoquer la misère et la mort pour de nombreuses personnes.



Rafik El Hariri @rafikillustration

par les travailleurs migrants ont été suspendues. Dans d'autres cas, les heures de travail ont été réduites, surtout que de nombreuses compagnies ont fermé leurs portes l'an dernier. Durant la première moitié de 2020, des milliers de travailleurs migrants se sont ainsi retrouvés bloqués au Liban. Ils voulaient pourtant rentrer chez eux, car les frais de leur subsistance étaient devenus trop chers pour leurs budgets. Certains d'entre eux n'avaient même plus les moyens d'acheter de l'eau et beaucoup se sont retrouvés privés de leurs papiers d'identité, confisqués par leurs employeurs, et même privés de toit, alors que l'aéroport fermé rendait impossible tout retour au pays.

En toute simplicité, lorsqu'on n'a pas de quoi payer la location d'un toit, parce qu'on est sans travail ou que l'employeur ne paye pas, que l'on souffre de la faim et de l'absence d'espoir, comment peut-on acheter un billet d'avion, ou même s'acquitter des frais du test PCR et ceux du voyage ? Comment peut-on aussi arriver dans son pays sans le sou,

Le système libanais de protection sociale laisse les personnes âgées à la merci de la crise économique

Emily Lewis

Journaliste

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, tout membre d'une société a droit à une protection sociale. Au Liban pourtant, ce droit n'est pas garanti. Lorsque les personnes atteignent un âge avancé, elles sont laissées sans protection sociale en raison des défaillances du système de sécurité sociale et de celui des pensions de retraite. Aujourd'hui, avec l'aggravation de la crise économique et alors que le coût de la vie au Liban atteint des sommets vertigineux, les personnes âgées sont devenues encore plus vulnérables. Le Liban a l'une des populations les plus âgées du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord avec 10 % de personnes ayant plus de 64 ans, selon la direction centrale des statistiques.

« Ces chiffres sont appelés à augmenter au cours des prochaines décennies alors que les familles ont moins d'enfants et que les jeunes émigrent », précise Sawsan Abdelrahim, professeure de Santé publique à l'Université américaine de Beyrouth (AUB), qui a beaucoup écrit sur les soins aux personnes âgées au Liban.

« La situation des personnes du troisième âge, déclare-t-elle, n'a jamais été bonne au Liban. Mais là, elle est devenue réellement difficile, en raison de la détérioration rapide des conditions de vie dans ce pays ».

Au Liban, les pensions de retraite et la façon de vivre des personnes âgées dépendent de leur carrière professionnelle. Les travailleurs du secteur public, notamment l'armée et les forces de sécurité intérieure, ont leurs propres fonds de retraite. Il en est de même pour les syndicats et les ordres professionnels, qui détiennent des fonds nourris par les cotisations annuelles de leurs membres pendant leurs années de travail. Par contre, les travailleurs du secteur privé qui ne sont pas affiliés à un syndicat ou un ordre professionnel sont privés de pension de retraite, d'autant que la CNSS à laquelle ils ont dû payer tout au long de leurs années de travail ne peut pas toujours leur fournir une indemnité régulière. D'ailleurs, de nombreux travailleurs préfèrent une fois atteint l'âge de la retraite, retirer d'un coup toutes leurs indemnités.

En tout cas, de nombreuses personnes âgées n'ont pas accès à tous les services de la retraite. Selon Sawsan Abdelrahim, près de la moitié des travailleurs ne sont pas officiellement déclarés et ne bénéficient d'aucun programme de retraite. Dans ce contexte, les femmes sont les plus vulnérables. Bon nombre d'entre elles n'ont pas un salaire fixe et ne sont pas officiellement enregistrées, soucieuses surtout d'arrondir leurs fins de mois en travaillant.

« Les personnes âgées ont travaillé toute leur vie et c'est comme cela qu'on les

récompense ? », se demande Henriette Haddad, présidente de « Kibarouna », une association qui s'occupe des personnes du troisième âge en leur fournissant des aides

besoins grâce à leur pension de retraite se retrouvent avec 10 % des sommes qu'elles croyaient avoir mises de côté », ajoute-t-elle. Or l'âge et la pauvreté placent les gens

à leurs parents, précise le Dr Karam. Selon lui, la volonté existe sans doute, mais les moyens font désormais défaut et toute la responsabilité des personnes âgées repose désormais sur leurs familles.

Dans le passé, de nombreuses familles libanaises faisaient appel à des travailleuses domestiques migrantes, originaires du Bangladesh, d'Éthiopie ou des Philippines pour prendre soin de leurs proches âgés. Cette pratique était d'ailleurs injuste à la fois pour les personnes âgées et pour les travailleuses migrantes, explique Sawsan Abdelrahim, « d'autant, dit-elle, que souvent les travailleuses migrantes n'avaient aucune qualification pour s'occuper des personnes âgées ». « Il est injuste que les personnes âgées qui ont tant donné à leurs familles soient dans la dernière partie de leur vie prises en charge par des personnes non qualifiées. De même, les travailleuses migrantes se retrouvent ainsi chargées d'un travail et d'une responsabilité qu'elles ne sont pas en mesure d'assumer. Elles sont ainsi soumises à un stress énorme ».

Mais aujourd'hui, même cette pratique est devenue rare en raison de la crise économique. Des centaines de travailleuses migrantes ont ainsi quitté le Liban, ou ont été abandonnées par leurs employeurs. L'été dernier, des douzaines de travailleuses migrantes ont été jetées à la rue devant les consulats et les ambassades de leurs pays, parce que les familles qui les employaient n'avaient plus les moyens de les payer ni même de leur acheter un billet d'avion pour rentrer chez elles.

Dans d'autres familles, ce sont les proches qui s'occupent des personnes âgées. Mais avec l'aggravation de la crise et le désir de plus en plus grand d'émigrer vers des lieux plus cléments, ces dernières vont se retrouver seules sans personnes pour les prendre en charge, estime le Dr Karam.

« Dans un pays où il n'y a pas de système de protection sociale, les personnes âgées dépendent de leurs enfants et si ceux-ci s'en vont, elles n'auront plus personne », ajoute-t-il. Ce phénomène pourrait avoir des effets destructeurs à la fois pour l'économie et pour la société.

« L'isolement social est en train d'empirer, affirme le Dr Karam qui ajoute qu'« heureusement, il y a des associations comme Kibarouna ou « Alzheimer Association » pour prendre en charge les personnes âgées abandonnées. Mais le travail devient énorme, car la demande augmente sans cesse ».



Rafik El Hariri @rafikillustration

mais aussi en leur organisant des activités sociales, comme des camps d'été, des voyages, des « Journées Grands-Parents » avec les petits-enfants...

« Il y a un grand problème avec le manque de fonds de retraite et de soins de santé pour les personnes âgées », poursuit Henriette Haddad. « Ces personnes ont pourtant beaucoup fait pour leurs enfants et pour leurs familles, tout au long de leurs vies. Nous devons les appuyer lorsqu'elles deviennent âgées ».

Aujourd'hui, avec l'effondrement de la livre libanaise, même les personnes âgées ayant mis un peu d'argent de côté, se retrouvent démunies et leurs économies se sont évaporées.

A un taux de 1.507,5 LL pour 1 dollar, une indemnité de retraite de 70 millions de LL équivalait à 46.434.000 dollars. Aujourd'hui, avec un dollar à 13.000 LL sur le marché parallèle, cette pension ne vaut plus qu'un peu plus de 50 dollars.

La crise économique sans précédent a donc un impact terrible sur les personnes âgées, estime Sawsan Abdelrahim. « Les personnes qui ont travaillé toute leur vie et qui croyaient pouvoir subvenir à leurs

dans une situation de grande vulnérabilité. Si on remonte à 2004, date des dernières statistiques, plus de la moitié des personnes âgées ont été classées parmi les classes défavorisées, souffrant de problèmes économiques et privées de soins de santé efficaces. Aujourd'hui, avec l'inflation et la crise, ces chiffres ont dû considérablement augmenter, alors que les conditions de vie se sont dramatiquement détériorées.

Dans une crise économique de cette ampleur, les personnes âgées sont parmi les plus vulnérables, explique le Dr Georges Karam, psychiatre gériatrique et président de l'association Alzheimer au Liban. « Leur épargne est bloquée dans les banques ou alors s'ils ont une pension de retraite, elle ne vaut plus rien », dit-il en parlant des vieux. Pourtant, au Liban, les anciens sont en général pris en charge par leurs familles. Ce phénomène existe depuis longtemps et il constitue une alternative à l'absence d'un véritable système de protection sociale. En général donc, les personnes âgées comptent sur leurs enfants pour prendre soin d'elles. Mais aujourd'hui avec la crise qui frappe tout le pays, les enfants ne sont plus en mesure de donner la même qualité de soins

Franchement, pourquoi punir celui qui n'aime pas et ne désire pas « selon les goûts » des autres ?

Maya El-Ammar

Journaliste

Alors que le pouvoir au Liban s'agrippe à ses systèmes minables et à sa vision étriquée de la société, les membres de la communauté LGBTQ restent confinés dans une bataille qui ne cesse d'être reportée. Ils luttent contre la discrimination systématique dont ils sont victimes et souffrent d'être privés de leur droit à se sentir libres et en sécurité. Ils subissent une injustice accentuée et sont dépouillés de leurs droits humains les plus élémentaires, voire de refuges d'accueil d'urgence qui soient sûrs, notamment pour ceux qui d'entre eux ont été déplacés en raison des politiques de criminalisation et de paupérisation. Ils sont également privés des soins de santé élémentaires, comme le fait de pouvoir être hospitalisés sans avoir à cacher leurs traits – du moins pour ceux d'entre eux qui arrivent à se faire hospitaliser. Certains, principalement les transsexuels, ne bénéficient pas d'une procédure légale juste qui corresponde à une reconnaissance effective et non formelle de leur identité.

Alors que nous assistons perplexes à ce que nos bourreaux accomplissent à notre égard, nous nous rappelons des causes justes que nous avons menées à bon port avant l'effondrement apocalyptique. Nous nous basons pour le dire sur les promesses qui nous ont été faites dans ce sens.

Au nombre de ces causes, les droits d'une couche de la population dont la définition identitaire a changé proportionnellement au changement que ces personnes ont elles-mêmes apporté à leur propre identité, dans l'espoir que cela les rapprochera, ne serait-ce qu'un peu plus seulement, de ce qu'elles ressentent au fond d'elles-mêmes et de ce que leur être représente à un moment déterminé. En réalité, ce sentiment est la définition la plus noble et la plus précise que l'abécédaire peut contenir. Tantôt on en supprime une lettre, tantôt on en rajoute une autre dans l'espoir de refléter le plus fidèlement possible les changements d'identité et d'émotion et le lien étroit qui existe entre elles.

Ce qui est frappant aujourd'hui c'est que ce sentiment est vibrant, mouvant et durable n'en déplaît à nos bourreaux et malgré les crises qu'ils ont produites, à commencer par l'effondrement du pouvoir d'achat jusqu'à la double explosion du 4 août et la série d'effondrements qui ont suivi. Si on examine tous ces écroulements, il paraît évident que l'un de leurs objectifs consistait à nous détourner de nos êtres

et de nos ambitions au profit de besoins élémentaires qui limitent désormais nos intérêts au pain, au médicament et à l'essence plutôt qu'à la liberté, le développement et le bien-vivre, à titre d'exemple.

Parallèlement, non seulement cette flexibilité et liberté des sentiments affichés continue d'embarrasser de nombreuses personnes, mais il est presque interdit de les expérimenter, voire de les explorer à une époque où les malheurs tombent sur tout individu dont les sentiments ne sont pas respectés en premier lieu, dont la personnalité et les préférences sont rejetées par ses proches, sur qui on pose un regard de stupéfaction ou de condamnation dès qu'il se présente dans un endroit public et qui doit rester vigilant en prévision d'un éventuel harcèlement sexuel au quotidien.

Nous ne passerons pas en revue les complications de la crise sur certaines catégories d'individus qu'une grande partie de la société stigmatise en la désignant par homosexuelle. Nous n'énumérons pas non plus les articles de loi qui nous ont refusé des droits sexuels et physiques fondamentaux. Nous prendrons toutefois pour cible nos leaders criminels en dévoilant certaines raisons sous-jacentes pour lesquelles ils insistent à criminaliser ceux et celles aux désirs et sentiments « illégaux » ou plutôt qui ne leur plaisent pas.

Au cours des dernières années, les perquisitions et poursuites de membres de la communauté LGBTQ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers) se sont poursuivies malgré les crises successives dont ils sont également victimes au même titre que toute la population libanaise. Parfois, ils en ont payé le prix fort. Dans ce contexte, il est important de nous rappeler que nous comptons des groupes de défense de nos droits. Ils étaient audacieux et actifs et ont réussi à se démarquer. Nous comptons des femmes lesbiennes et queers qui se sont imposées. Des jugements qualitatifs ont aussi été émis par des magistrats ayant refusé de juger des personnes gays, lesbiennes et queers conformément aux dispositions de l'article 534 du code pénal qui pénalise les relations sexuelles « contre nature ». Ce qui laisse présager un changement dans le traitement de cette question au niveau social et judiciaire.

En 2019 et 2020, le processus judiciaire

a été couronné par les décisions du commissaire du gouvernement près le tribunal militaire, le magistrat Peter Germanos, qui avait interdit que des militaires déférés devant lui pour infraction à l'article 534 du code pénal soient poursuivis. Il a ainsi rompu une tradition patriarcale qui instituait un lien classique entre le machisme qui répond à des critères déterminés et porte aux nues le monde militaire. Ces développements judiciaires ont été précédés par d'autres prises de position positives, comme celles interdisant à l'ordre des médecins et au ministère de la Justice d'effectuer un examen anal pour prouver l'homosexualité ou encore les appels lancés par les corps psychologiques et psychiatriques pour ne plus traiter l'homosexualité comme étant un trouble mental.

Parallèlement, de nombreux ateliers de travail féministes ont été tenus. Ils ont permis d'introduire certains amendements au système législatif, notamment en matière de lutte contre la violence domestique, de la hausse chez certaines communautés de l'âge de garde des enfants par la mère, de la sanction du harcèlement sexuel et de l'interdiction aux employeurs de poursuivre en justice les travailleuses domestiques pour « fuite ». Cette dynamique législative ne s'est pas forcément étendue avec la même intensité à d'autres groupes marginalisés, au nombre desquels la communauté LGBTQ. Au contraire, cette dernière a été assiégée encore plus et attaquée, à tel point que certains de ses événements et conférences ont même été interdits par la force avec des exposés de motifs fallacieux.

Avec leurs points communs et leurs différences, les mouvements féministe et LGBTQ ont réussi au cours des cinq dernières années à opérer d'importants changements sur les plans intellectuel, social et politique. Ces deux mouvements se sont unifiés, même si c'était de manière imprévue, pour lutter contre un système patriarcal qui les perçoit comme une menace pour ses fondements, au nombre desquels la structure familiale en général et la famille libanaise en particulier. Mais dans quel sens ?

Tout simplement, il est évident qu'à l'instar des réformes à orientation féministe qui touchent à la famille, les relations homosexuelles et les expressions non stéréotypées ne bénéficieront pas à l'alliance solide entre le système actuel et

une grande tranche de la société qu'unit la même obsession visant à perpétuer les règles relatives à l'hétéronormativité (l'hétérosexualité est la seule norme), ainsi que les normes sexuelles sur base de la relation et de la procréation hétérosexuelles et de la reproduction dans l'intérêt de la valeur nationale suprême et ce en multipliant les membres d'un même groupe. Donc, toute violation par l'individu du rôle, de l'apparence, de l'expression et de l'orientation escomptés est susceptible aux yeux du système en place de perturber la composition du groupe dans le pays et de celle du pays au sein de ses groupes, puisque le simple fait d'accepter une possible « infraction » pourrait ouvrir grand la porte à d'autres violations, ruinant ainsi les projets du pouvoir et ses paris quant à son avenir.

Dès lors, le système libanais est désorienté face à tout ce qui pourrait littéralement lui tordre le bras. Le système patriarcal, basé sur ses groupes qui tantôt se disputent et tantôt se coalisent, a urgemment et constamment besoin d'assurer la pérennité des structures qu'il considère comme ses alliées, puisque ce sont ces mêmes structures qui constitueront l'artère vitale qui préserve ses intérêts et les transmet d'une génération à une autre. Néanmoins, on craint toujours la capacité de tout système d'exploitation et monopolistique des richesses à s'adapter soit à des structures anciennes qui ont réussi à échapper à ses griffes soit à des structures émergentes qui tendent à se renforcer. Il essaie ainsi d'assurer sa pérennité en répondant, même tardivement, à leurs revendications pour les rallier à sa cause ou pour en absorber certains, comme il l'a fait récemment avec certains mouvements féministes et syndicaux.

Cependant, rien ne montre que le système est actuellement prêt à lâcher une partie de son pouvoir patriarcal et religieux pour assurer sa pérennité, puisque tout simplement, il n'a rien à gagner en échange d'une telle « amputation » et puisque les parties qui négocient avec lui, même si elles le dérangent, ne méritent pas à ses yeux des concessions majeures de sa part. Mais tout cela se maintiendra jusqu'à nouvel ordre, un nouveau sentiment et une nouvelle lettre.

Les prisonniers de Roumié, ces oubliés de l'État libanais

Myriam Sweidan

Journaliste

« Je souffre d'une insuffisance rénale. Si je ne fais pas de dialyse deux fois par semaine, je meurs immédiatement. Mon admission à l'hôpital ne posait pas de problème dans le passé, mais depuis que la crise dans le secteur médical s'est aggravée, je peine à obtenir mon traitement. Je risque de mourir à tout moment... », se confie Ayman (un pseudonyme), un des prisonniers du bloc « B » de la prison de Roumié au Liban.

Ayman fait partie des centaines de détenus atteints de maladies chroniques et dont la santé est aujourd'hui menacée à cause de la crise qui affecte gravement le secteur médical. Celle-ci est devenue la plus grande source d'inquiétude au Liban, avec l'effondrement de l'État et de ses institutions qui se retrouvent incapables d'assumer leurs responsabilités.

Les détenus du centre carcéral de Roumié – qui accueille 3 000 des quelque 6 000 prisonniers du Liban, selon les chiffres de la direction des prisons (1), alors qu'il est censé en accueillir seulement 1 500 – racontent leurs souffrances quotidiennes, qui vont du manque de quantités suffisantes de nourriture jusqu'à la difficulté d'avoir accès aux soins médicaux.

La pharmacie de la prison est presque vide. Même les produits de premiers secours manquent. Les prisonniers n'arrivent pas ainsi à bénéficier des soins médicaux appropriés dont ils ont besoin ni à se faire opérer dans les hôpitaux, sauf à leurs propres frais, d'autant plus que le ministère de l'Intérieur, l'autorité responsable de leur prise en charge médicale, n'est plus en mesure d'en assumer les frais.

Les appels lancés par les détenus de Roumié se multiplient, alors que le secteur de la santé s'effondre. Les syndicats et les hôpitaux avaient tiré la sonnette d'alarme en faisant état d'importantes pénuries de réactifs de laboratoire, de divers matériels médicaux et de médicaments, parce que les importateurs n'arrivent pas à les approvisionner en quantités suffisantes en raison de la dévaluation dramatique de la livre libanaise face au dollar, échangé à plus de 18 600 livres sur le marché noir, au moment de la rédaction de cet article.

Une tragédie qui revient au premier plan

L'incapacité de l'État libanais à préserver les droits les plus élémentaires des prisonniers revient régulièrement sur le devant de la scène, notamment à Roumié, qui abrite donc le plus grand nombre de détenus, victimes de violations des droits de l'homme, selon plusieurs rapports. Les récits tragiques provenant de cette prison ont récemment attiré l'attention du public, à la faveur notamment d'une interview télévisée diffusée sur la chaîne locale, MTV (2), selon laquelle des détenus « ont été libérés mais refusaient de quitter la prison, parce qu'ils y mangeaient à leur faim et qu'ils y recevaient leurs soins médicaux et leurs médicaments ». Sauf que tout de suite après, les prisonniers ont publié un communiqué (3) dans lequel ils

ont averti que « la situation à l'intérieur de Roumié devenait explosive » à cause de la sous-alimentation et de l'absence de soins médicaux suffisants.

Cette contradiction place les Libanais devant deux explications possibles, selon la commission en charge des problèmes des prisonniers de Roumié : la première est qu'il existe « un problème au niveau des rapports remis à l'État sur la condition dans les prisons libanaises », ce qui fait celui-ci n'est pas au courant de la situation, et la seconde se rapporte à « une tentative de tromper l'opinion publique », à travers ces rapports qui ne correspondent pas à la réalité.

Plus encore, les détenus se plaignent de longues coupures quotidiennes du courant électrique et d'un approvisionnement irrégulier en cartes téléphoniques prépayées qui leur permettent de communiquer avec leurs familles, ce qui signifie qu'ils risquent

témoignages des détenus.

Les enregistrements, les photos et les témoignages publiés par les détenus sur leur page Facebook (4), montrent clairement la dégradation des conditions de vie dans ce centre carcéral. Celle-ci est identique à la situation générale du pays, en proie à une grave crise économique et sanitaire ce qui, concrètement, aggrave les problèmes de mauvais traitements et soins auxquels les détenus sont confrontés.

« La nourriture était déjà mauvaise, et la crise économique a aggravé les choses... Si l'État ne peut pas nous nourrir, nos parents peuvent le faire. Nous avons juste besoin d'une autorisation pour qu'ils puissent nous remettre nos repas, comme c'est le cas dans le reste des prisons », insiste l'un des détenus qui explique comment les rations alimentaires à Roumié ont été progressivement réduites à moins que la moitié par rapport à ce qu'elles étaient dans le passé. Les repas

surtout un manque d'imagination pour la mise en place de solutions à une crise devenue insoluble et épineuse.

Il faut dire que les problèmes à Roumié ne se limitent pas à l'alimentation et aux soins de santé. Et pour cause : les prisons du Liban sont surpeuplées de personnes qui « n'étaient pas supposées être là en premier lieu », dont notamment des centaines de prévenus qui restent derrière les barreaux parce que la justice tarde à traiter leurs dossiers, ou parce qu'ils sont incapables de payer les amendes qui leur sont infligées et d'obtenir ainsi des ordres de libération, selon un rapport d'Amnesty International (5). Cette situation aggrave la surpopulation carcérale, notamment avec la pandémie du coronavirus, bien que le gouvernement libanais ait pris dans ce contexte un certain nombre de mesures pour éviter une propagation du virus, comme notamment la libération de plusieurs prisonniers. Cependant, des milliers de personnes restent en détention dans l'attente de leur procès ou, dans certains cas, bien qu'elles aient déjà purgé leur peine, selon le rapport.

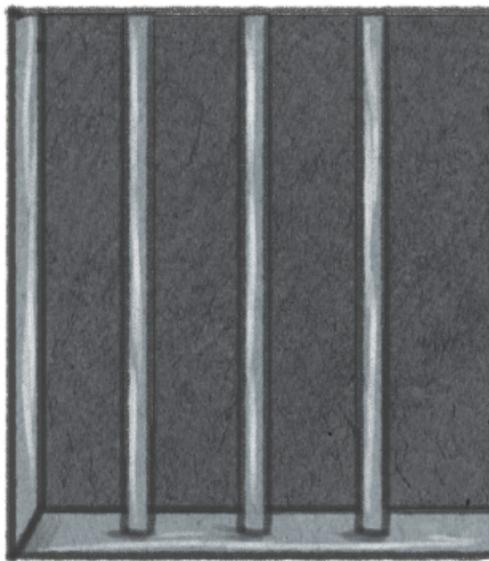
Le 6 avril 2020, le ministère libanais de l'Intérieur avait annoncé la libération de plus de 600 prisonniers en détention provisoire, dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour contenir la propagation du Covid-19. Parmi eux, certains avaient été jetés en prison après les événements de Nahr el-Bared en 2007 (6). Ils avaient donc passé 13 ans en prison, sans avoir été jugés.

Selon l'ONG « Legal Agenda », le taux d'occupation dans toutes les prisons a atteint 160 % en 2019, principalement en raison des périodes étendues de détention provisoire. Les conditions de détention restent lamentables à cause de la surpopulation carcérale et des conditions de vie inadéquates, sans compter l'état de santé critique de centaines de détenus.

L'angoisse que les Libanais éprouvent aujourd'hui pour leur liberté en raison des crises qui s'accumulent reste minime face à celle des prisonniers qui se retrouvent au bas de la liste des priorités de l'État libanais, voire presque complètement oubliés.

Références:

- 1- <https://pa.justice.gov.lb/>
- 2- <https://www.facebook.com/100015637143775/videos/1079184989279396/>
- 3- <https://www.facebook.com/sujanalebann/posts/1082308572300371>
- 4- <https://www.facebook.com/sujanalebann>
- 5- <https://www.amnesty.org/ar/latest/news/2020/04/lebanon-government-must-urgently-release-more-prisoners-to-prevent-spread-of-covid19/>
- 6- https://ar.wikipedia.org/wiki/%D8%A7%D9%84%D8%B5%D8%B1%D8%A7%D8%B9_%D9%81%D9%8A_%D8%B4%D9%85%D8%A7%D9%84_%D9%84%D8%A8%D9%86%D8%A7%D9%86_2007#:~:text=%D8%A8%D8%AF%D8%A3%20%D8%A7%D9%84%D8%B5%D8%B1%D8%A7%D8%B9%20%D9%81%D9%8A%20%D8%B4%D9%85%D8%A7%D9%84%20%D9%84%D8%A8%D9%86%D8%A7%D9%88%D8%A3%D9%88%D9%86%D8%B1%D9%88%D8%A7%20%D8%A8%D8%A7%D9%84%D9%82%D8%B1%D8%A8%20%D9%85%D9%86%20%D8%B7
- 7- <https://legal-agenda.com/%D8%A7%D9%83%D8%AA%D8%B8%D8%A7%D8%B8-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D8%AC%D9%88%D9%86-%D8%A3%D9%85%D8%A7%D9%85-%D8%AA%D8%AD%D8%AF%D9%91%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D9%83%D9%88%D8%B1%D9%88%D9%86%D8%A7%D9%85%D9%86%D8%A7/>



@rafikillustration

d'être complètement coupés du monde extérieur.

Malnutrition, soins médicaux défaillants... et racisme

« Chaque deux personnes reçoivent une pomme pourrie. Le pain est rassis et la plupart du temps il est servi quand bien même il avait été grignoté par des souris... La nourriture qui nous est servie ne convient même pas aux animaux. Je veux juste qu'on autorise ma famille à m'apporter des repas... », se plaint un détenu du bloc B au sujet de la qualité des aliments servis par l'administration pénitentiaire. Celle-ci interdit tout produit venant de l'extérieur, même s'il est envoyé par les familles.

Les problèmes de santé à Roumié sont ainsi liés aussi à l'alimentation, les détenus n'ayant pas accès à une nourriture variée, la leur se limitant à quelques céréales et de la pomme de terre, sans compter que les quantités sont très limitées, selon les

sont tombés de trois à deux seulement par jour (petit déjeuner et déjeuner), et la viande, le poulet et les produits laitiers ont complètement disparu des plateaux, selon les détenus. La plupart ont confirmé qu'ils mangent de la viande une fois tous les deux mois, voire plus et qu'ils sont deux à partager une pomme, le seul fruit qui entre à la prison.

Parallèlement, avec l'aggravation de la crise, les détenus n'ont plus les moyens d'acheter les produits du seul magasin privé de Roumié, dont les prix ont doublé et sont devenus encore plus élevés que ceux des autres magasins en dehors de la prison.

L'interdiction de l'entrée de produits ou de la nourriture envoyés par les familles est appliquée seulement à Roumié parce que les forces de sécurité avaient découvert, plus d'une fois, des articles interdits dissimulés dans des produits destinés notamment à la consommation, envoyés par ces mêmes familles à leurs proches. Ces découvertes ne justifient pas cependant l'interdiction qui révèle

Appel à une action collective contre le handicap

Lorsque ne laisser personne à l'arrière signifie « réparer » ceux qui vont de l'avant

Grace Khawam

chercheuse, professionnelle de santé publique et militante pour le handicap.

Plus de 80 % de personnes au chômage, 45 % de la population sous le seuil de pauvreté¹, 258 blessés et au moins 42 nouvelles personnes souffrant de handicap à la suite de l'explosion de Beyrouth². Absence d'éducation inclusive intégrée dans les écoles, défaillance dans la mise en œuvre de cadres de protection juridique, insuffisance de services de santé abordables³ et défaut d'apprentissage en ligne accessible, d'informations sur la santé et de lieux de vaccination durant la pandémie. Voici un aperçu rapide de la situation dans laquelle se trouvent actuellement les personnes handicapées au Liban. Les besoins et les droits des personnes handicapées ont été systématiquement déclassés au Liban, non seulement historiquement, mais à chaque nouvelle crise, nouvelle intervention humanitaire et nouvelle action de développement.

Pourquoi les personnes handicapées au Liban sont-elles constamment laissées pour compte ? Contrairement à ce que beaucoup peuvent penser, ce n'est pas parce qu'elles sont plus vulnérables ou qu'elles ont besoin de plus de soins particuliers. Mais parce qu'elles ont été constamment marginalisées dans les stratégies et les pratiques, par le biais de restrictions imposées par la société et de formes directes et indirectes de discrimination institutionnelle. C'est ce que signifie le handicap⁴.

Tout en rejetant le discours de victimisation, détaillons les fondements de cette marginalisation systémique. Imaginons d'abord ceci : un monde où les trottoirs, les bâtiments et les espaces publics sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant ; où la langue des signes est une langue nationale enseignée dans les écoles ; où les soins de santé de qualité sont accessibles à tous ; où les cours sont adaptés aux besoins de chaque apprenant ; où les lieux de travail offrent des aménagements raisonnables pour que chaque employé excelle dans son travail. Si nous supprimons toutes les barrières, toutes les restrictions imposées par l'environnement, les attitudes des gens, les systèmes et les structures, les personnes handicapées seraient-elles encore laissées pour compte ?

Le monde que je dépeins ici n'est pas utopique. C'est un monde où les droits humains universels sont respectés,

où la justice sociale constitue une lutte collective. La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) définit le handicap comme le résultat de « l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres »⁵. En d'autres termes, la société crée le handicap. Par conséquent, pour améliorer la vie des personnes handicapées au Liban, nous ne devons pas « réparer les handicapés ». Nous devons réparer la société. Nous devons lutter contre le handicap sous toutes ses formes et représentations. Il ne s'agit pas de tendre la main à ceux qui sont laissés pour compte, c'est un appel à l'action pour tous ceux qui « vont de l'avant ». Une invitation pour nous tous à faire une pause, à s'arrêter pour un moment d'introspection ; un appel à remettre collectivement en cause le statu quo, ainsi qu'une opportunité de briser le statu quo vers un monde plus équitable.

Qui est la société ? Il ne s'agit pas uniquement de l'État. Alors que la réforme de la politique du handicap est une étape cruciale et essentielle pour faire avancer les droits des personnes handicapées au Liban, et que l'inaction constante et l'absence de volonté politique des dirigeants de ce pays ont constitué un obstacle critique à tout progrès, ce n'est pas le seul changement qui doit être recherché. La société c'est chacun d'entre nous. La maman qui travaille, le papa qui cuisine, le voisin d'à côté, l'épicier du coin, les écoliers, le pharmacien communautaire, l'homme d'affaires, le présentateur du journal télévisé, le travailleur humanitaire, la popstar, l'enseignant, le coiffeur, le chauffeur de taxi... tout le monde. Chacun d'entre nous qui « va de l'avant ». Nous avons tous un rôle à jouer. Nous pouvons tous participer à l'édification d'un meilleur pays pour tous. Sur ce, je présente l'appel à l'action suivant, à la société, au Liban :

– À mes collègues, membres des organisations de personnes handicapées, aux travailleurs, aux prestataires de services et aux acteurs en faveur des droits des personnes handicapées : apprenons les uns des autres. Sortons du conflit exagéré entre les militants pour les droits des

personnes handicapées et les prestataires des services aux personnes handicapées. Libérons-nous de l'ordre confessionnel et sectaire soutenu par notre élite politique. Misons sur l'expertise que certaines de nos institutions de soins ont acquise au fil des ans et potentialisons sur le transfert de connaissances vers les milieux et les secteurs communautaires traditionnels.

– À mes collègues militants et auto-défenseurs du mouvement des personnes handicapées : soutenons les perturbations à l'encontre du système politique. Même si le fait de plaider en faveur d'une réforme politique dans un État défaillant mené par des dirigeants corrompus et incompetents semble être autant une cause perdue que le fait d'attendre que les cactus fassent pousser des pommes, n'arrêtons pas d'essayer. Maintenons la mobilisation stratégique là où elle est nécessaire. Favorisons les nuisances à petite échelle et les coups de coude constants portés au système, suffisamment pour déranger, gêner et provoquer une réaction. Et, lorsqu'une fenêtre d'opportunité se présente, soyons prêts, dans la solidarité et les revendications unifiées, à attaquer de toutes nos forces et à œuvrer pour la réforme de la politique du handicap qui est si nécessaire au Liban.

– À mes collègues des organisations de la société civile, des ONG internationales et des agences onusiennes : travaillons ensemble. Nous n'avons pas besoin que vous soyez des exécutants ou des coordinateurs. Nous avons besoin que vous soyez des alliés. Nous voulons vous voir intégrer l'inclusion des personnes handicapées dans vos pratiques, dans vos programmes, dans votre main-d'œuvre et dans vos activités quotidiennes. Nous voulons voir des indicateurs organisés par handicap dans vos cadres logiques, des outils de suivi et d'évaluation accessibles dans vos procédures et des opportunités d'emploi pour les jeunes handicapés dans vos bureaux.

– Aux donateurs et bailleurs de fonds internationaux : investissons ensemble. Utilisons stratégiquement l'argent des donateurs qui afflue dans le pays tout au long de ses multiples crises. Aidez-nous à orienter le financement de manière à placer l'inclusion au cœur – et non en marge – du développement, de la réforme et de la reconstruction de Beyrouth. C'est l'occasion ou jamais d'affecter des

fonds non seulement à une meilleure reconstruction, mais à une reconstruction plus inclusive et plus équitable.

– À mes concitoyens, manifestants, révolutionnaires et réformistes : unissons nos efforts pour une action politique universelle. Élevons la voix pour une cause commune : pour les droits de l'homme, pour la responsabilité et un meilleur pays pour tous.

– À mes collègues journalistes, porte-paroles de médias et influenceurs : disons la vérité. Arrêtons de dramatiser le handicap, abstenons-nous de romancer, de symboliser et de manipuler les expériences vécues par des personnes en faveur de scoops médiatiques bon marché. Au lieu de fabriquer une pitié dénuée de sens en exagérant la souffrance et en paternalisant les soutiens, mettons l'accent sur les barrières sociétales qui doivent être supprimées et sur le changement qui doit être opéré au sein des communautés et de la société.

– Enfin, à mes amis membres des collectivités, à la société civile, aux acteurs religieux et aux habitants du Liban : adoptons l'inclusion. Normalisons la diversité et les différences. Laissons tomber les discours de charité et adoptons un langage de droits. Laissons tomber les « harams », les fausses sympathies, les louanges exagérées et les traitements spéciaux d'exclusion. Les personnes handicapées ne sont pas des héros. Ce ne sont pas des saints. Ce sont des citoyens, avec des droits. Rejoignons tous la lutte pour l'équité et l'inclusion. Ensemble.

Références

- Banki, T.W. US\$246 Million to Support Poor and Vulnerable Lebanese Households and Build-Up the Social Safety Net Delivery System. January 2021; Available from: <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2021/01/12/us246-million-to-support-poor-and-vulnerable-lebanese-households-and-build-up-the-social-safety-net-delivery-system>.
- Ghsain, N., Bodies Not Their Own: The Neglected Victims of Beirut's Port Explosion, in *The Legal Agenda*. 2021.
- Combaz, E., Situation of persons with disabilities in Lebanon, K.D. Report, Editor. 2018.
- Thomas, C., Medical sociology and disability theory, in *New directions in the sociology of chronic and disabling conditions*. 2010, Springer. p. 37-56.
- (UN), U.N., United Nations Convention and Optional Protocol on the Rights of Persons with Disabilities (UNCRPD). *International Legal Materials* 2006. 46(3): p. 443-466.

Plus forts ensemble : un message d'espoir, de foi et de solidarité

Ana Maria Daou

Responsable du Centre de Recherche de l'Institut de la citoyenneté et de la gestion de la diversité, Fondation Adyan

Alors que le monde essaie de se remettre sur pied, les gens font face à toutes sortes de défis et de dilemmes. En pleine pandémie de Covid-19, alors que les crises politique et économique s'aggravent, et au vu de la dévastation physique, morale et financière qui a frappé les Libanais depuis la terrible explosion au port de Beyrouth le 4 août 2020, il est devenu difficile de garder espoir. Voilà pourquoi la lucidité et la solidarité sont les valeurs les plus importantes en ce moment.

Durant l'année écoulée, les Libanais ont subi plusieurs pertes : perte de vies humaines, d'emplois, de familles, de contact physique. Sur un autre plan, nous Libanais avons gagné des liens plus forts, même s'ils sont virtuels. Nous avons gagné un sens de la coopération qui transcende les appartenances religieuses, ethniques ou nationales. Nous avons gagné la confirmation que la vie humaine n'a pas de prix. Nous avons mené ensemble cette bataille, et avons été grandement conscients de notre responsabilité collective en tant qu'individus, organisations ou activistes religieux. Bien que ces valeurs et ces principes soient au cœur de l'activité d'Adyan depuis des années, ils deviennent encore plus enracinés en cette période.

Avec la campagne de vaccination en cours, et cette tentative de retour à la normale, il est important de ne plus répéter les mêmes erreurs du passé. En observant le monde souffrir dernièrement, j'ai mesuré l'étendue de l'égoïsme dont nous avons tous fait preuve jusque-là. Il est aisé pour nous d'éprouver de l'empathie pour des personnes qui nous ressemblent, qui réfléchissent comme nous, qui ont les mêmes croyances. Toutefois, notre mission en tant qu'êtres humains va au-delà de cela. Notre mission est d'être aussi inclusifs que possible, et d'engager tous les membres de nos communautés dans le processus de prise de décision.

Faire partie de la Fondation Adyan pour la diversité, la solidarité et la dignité humaine a renforcé ma conviction que la différence doit être célébrée. Cela m'a également permis de réaliser que si nous luttons ensemble pour le bien collectif, nous en sortirons tous « vainqueurs ». Alors que la mission d'Adyan a toujours adopté un discours positif et inclusif et promu une citoyenneté inclusive et les droits humains, elle a ajouté une nouvelle dimension humanitaire à sa mission en 2020, avec le projet « Nous nous mobilisons pour Beyrouth », qui a concrétisé le concept de solidarité après l'explosion du 4 août. Les remarquables initiatives mises en place par le réseau Adyan et le Forum de responsabilité religieuse m'ont poussée à réfléchir sur les points suivants :

- La dignité humaine est à la base de tous les droits humains. Nous sommes tous nés égaux et il est impératif que l'égalité soit à la base de nos rapports.
- Il relève de notre responsabilité collective de promouvoir un discours positif sur la diversité, un discours fondé sur des faits, des statistiques et des exemples concrets, plutôt que des idées reçues xénophobes. Et cette action doit être menée sur une plus grande échelle en vue d'obtenir l'effet nécessaire

et désiré.

- Les institutions devraient adopter une approche multi-niveaux qui garantisse que les politiques soient développées de manière à inclure tous ceux qui sont généralement exclus.
- L'éducation sur le vivre-ensemble est un outil important pour mobiliser toutes les composantes d'une société donnée, promouvoir le concept de la citoyenneté inclusive, et s'assurer que les nouvelles générations apprennent à donner la priorité à l'humain, quelles que soient les appartenances religieuses, ethniques ou nationales.
- Les jeunes jouent un rôle important dans le développement. Voilà pourquoi il faut leur assurer une plateforme pour qu'ils s'expriment et mettent leurs initiatives en application.
- Les leaders religieux et les activistes ont la responsabilité de soutenir non seulement leurs propres communautés, mais des personnes de différentes origines.
- On a toujours besoin de solidarité sociale, aujourd'hui plus que jamais. Notre responsabilité collective est de faire en sorte que tous les membres de notre

communauté aient accès au même traitement et soient respectés au même titre que les autres.

Un appel à l'action

L'engagement ne se limite pas à la signature d'accords internationaux, de serments et de conventions ; pour nous, il s'agit de mettre en application ce qu'il y a dans ces textes. Au Liban par exemple, la situation ne s'améliore pas pour les réfugiés, affectés par la pandémie de Covid-19 et par la détérioration économique. Dans ce cas, autant les réfugiés que les communautés hôtes font face à des difficultés à s'adapter à la situation actuelle ; par-conséquent, le rôle des acteurs locaux prend de l'importance en l'absence d'une intervention gouvernementale.

Voilà pourquoi chaque personne est importante. Chaque message positif sur les réseaux sociaux est important. Chaque geste de gentillesse est important. Chaque déclaration de solidarité est importante. Il relève de notre responsabilité religieuse et sociale de lutter contre l'exclusion, l'injustice, l'inégalité et la haine, chacun et chacune à sa façon.



@rafikillustration



Le projet du Pnud " La consolidation de la paix au Liban " œuvre depuis 2007 pour le renforcement de la compréhension mutuelle et la promotion de la cohésion sociale, en abordant les causes profondes du conflit au Liban. Le projet a aussi travaillé récemment sur le traitement de l'impact de la crise syrienne sur la stabilité sociale au Liban. Le projet soutient les différents groupes, allant des dirigeants et acteurs locaux, aux éducateurs, journalistes, jeunes et militants de la société civile, dans le développement de stratégies à moyen et à long terme visant la consolidation de la paix, la gestion des crises et la prévention des conflits.

Pour plus d'informations:

Le Projet « La consolidation de la paix au Liban »
Immeuble Arab Bank, 6^e étage, Rue Riad El Solh,
Nejmeh, Beyrouth - Liban

Telephone: 01- 980 583 ou 70-119160



#PeaceBuildinginLebanon

www.lb.undp.org/PBSupplement

Conçu par:

Alina Mourad

Traduit par:

Scarlett Haddad,
Nada Merhi, Susanne
Baaklini, et Tilda
Abou Rizk

Edition et révision:

Gaby Nasr